

RAPPORT ANNUEL 2011

du Secrétariat du
Programme régional océanien de l'environnement



PROE
Programme régional océanien
pour l'environnement



RAPPORT ANNUEL 2011

du Secrétariat du
Programme régional océanien de l'environnement

Bibliothèque du PROE — Données de catalogage avant publication

Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement

Rapport annuel du PROE : 2011 — Apia, Samoa : PROE, 2012

p. 29 cm

ISSN : 1562-675X

1. Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE). I. Titre
363.7099

Photo de couverture : Îles Rock (Palaos)

Photo : Stuart Chape.

Le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement
autorise la reproduction totale ou partielle du présent ouvrage
à condition d'en mentionner la source.

PROE, PO Box 240, Apia, Samoa

T : +685 21929

F : +685 20231

E : sprep@sprep.org

W : www.sprep.org

Cette publication est également disponible sur le site web du PROE.

Conception : Helen Dean Design, Melbourne (Australie)



TABLE DES MATIÈRES

	AVANT-PROPOS	2
	INTRODUCTION	4
	ANNÉE OCÉANIQUE DU DUGONG	8
	BIODIVERSITÉ ET GESTION ÉCOSYSTÉMIQUE	12
	Écosystèmes insulaires et océaniques	13
	Espèces menacées et migratoires	17
	Espèces envahissantes	18
	CHANGEMENT CLIMATIQUE	20
	Mise en œuvre de mesures d'adaptation	21
	Amélioration des capacités et des connaissances sur le changement climatique et la réduction des risques	23
	Contribution à la réduction des gaz à effet de serre à l'échelle mondiale	25
	GESTION DES DÉCHETS ET LUTTE CONTRE LA POLLUTION	26
	Gestion des déchets solides	27
	Gestion des déchets dangereux	28
	Pollution marine	30
	SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE ET GOUVERNANCE	32
	Cadres propices	33
	Intégration	34
	Renforcement des capacités	35
	Suivi et rapports	35
	COMMUNICATION, ÉDUCATION ET GESTION DES CONNAISSANCES	36
	Communication et éducation	36
	Gestion des connaissances	39
	SERVICES GÉNÉRAUX	40
	Ressources humaines	41
	Administration	42
	Technologies de l'information	42
	Finances	42
	Rapport des commissaires aux comptes	46
	Publications	47
	Liste du personnel	49
	Sigles et abréviations	51



du Président de la 22^e Conférence du PROE, Îles Marshall

S'engager ensemble sur une nouvelle voie

Il n'existe qu'une seule planète Terre, confiée à notre protection.

Dans le Pacifique, nos moyens de subsistance et nos traditions culturelles reposent sur l'environnement. Il nous incombe de veiller à sa sauvegarde pour préserver durablement notre mode de vie océanien.

C'est un défi que les Membres du PROE doivent relever ensemble. Grâce aux liens d'entraide qui nous unissent et au soutien du Secrétariat, nous sommes mieux armés pour préserver un environnement océanien garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures.

En 2011, nous avons entrepris un voyage avec le PROE pour, ensemble, doter nos populations des moyens de protéger notre milieu naturel dans le cadre d'un nouveau plan quinquennal.

Le cap a été fixé par le nouveau Plan stratégique 2011-2015, qui s'articule autour de quatre domaines d'action prioritaires : changement climatique ; biodiversité et gestion écosystémique ; gestion des déchets et lutte contre la pollution ; et surveillance environnementale et gouvernance.

Je suis fier que le Plan stratégique du PROE ait donné lieu au plus vaste exercice de consultation jamais entrepris par l'Organisation. C'est à nous, Membres du PROE, qu'il est revenu d'en définir les cibles et les indicateurs.

En ma qualité de président de la Conférence du PROE, je me félicite également des énormes progrès que le Plan a permis d'accomplir en 2011.

L'année a été extrêmement chargée pour l'Organisation et ses Membres, comme en attestent les pages suivantes. Ces nombreuses réalisations ont permis aux États et Territoires insulaires océaniques de mieux relever les défis environnementaux auxquels ils sont confrontés.

Le PROE et nos nombreux partenaires nous aident à surmonter un certain nombre d'écueils, dont on trouvera quelques exemples ci-après.

- Le changement climatique présente la principale menace pour notre région et ses habitants. Les nombreux projets du PROE sur le changement climatique, parmi lesquels le Projet océanique d'adaptation au changement climatique (PACC), sont entrés dans leur phase de mise en œuvre et apportent une réponse positive et concrète. Toutefois, la communauté internationale doit renforcer son engagement en faveur des initiatives menées par les îles du Pacifique pour accroître leur résistance au changement climatique.
- La perte de la diversité biologique se poursuit à une vitesse alarmante dans les îles du Pacifique. Notre biodiversité insulaire lutte contre les espèces envahissantes. Il importe qu'elle soit reconnue à sa juste valeur car elle constitue notre principale source de revenus et garantit la subsistance et le mode de vie de nombreuses communautés. Au cours de l'année, le PROE a entamé deux nouveaux projets sur la biodiversité qu'il conviendra d'étendre à l'ensemble de la région. Le PROE continue également à soutenir l'élaboration de plans d'action stratégiques nationaux pour la biodiversité, pour nous permettre de mieux gérer nos écosystèmes terrestres et côtiers.
- Les problèmes sans cesse croissants des déchets et de la pollution constituent de graves menaces pour notre environnement et notre développement durable. L'année 2012 sera décisive : le PROE s'apprête en effet à lancer la campagne pour un Pacifique propre, une initiative ciblée qui entend contribuer à l'amélioration des pratiques de gestion des déchets dans la région. Le PROE a fortement élargi la portée des programmes de gestion des déchets et de lutte contre la pollution présentés dans le présent rapport.

« Ces nombreuses réalisations ont permis aux États et Territoires insulaires océaniques de mieux relever les défis environnementaux auxquels ils sont confrontés. »

- Le renforcement de la gouvernance environnementale et de la surveillance est essentiel dans notre région. Au cours de l'année 2011, le PROE a attaché une grande importance à l'amélioration des outils de renforcement de la gouvernance, de la planification, de la surveillance et de la communication de l'information environnementale. Nous sommes conscients du fait que la mise en place de cadres de gouvernance solides qui tiennent compte des liens entre les enjeux environnementaux et le développement durable est primordiale. Le projet « Renforcement des capacités concernant les accords multilatéraux sur l'environnement » financé par l'Union européenne a contribué de manière très utile au renforcement de la gouvernance environnementale.

Ces exemples n'illustrent qu'une partie des activités menées par le PROE dans le cadre du nouveau Plan stratégique. Ils ne doivent pas occulter le travail accompli par l'« équipage » des Services généraux du PROE, qui veille au bon déroulement de notre voyage.

En ma qualité de Président, je tiens à féliciter le Secrétariat pour son travail acharné et les réussites engrangées cette année. C'est avec honneur que la République des Îles Marshall a présidé la Conférence du PROE en 2011 et œuvré, aux côtés du Secrétariat, à la mise en œuvre de notre Plan stratégique.

J'adresse également mes félicitations à nos Membres et à nos partenaires qui ont su faire bloc pour soutenir et guider le Secrétariat dans ses activités. C'est en partenariat avec le PROE et d'autres que nous parviendrons à instaurer un meilleur environnement pour tous.

La déclaration de l'Année océanique du dugong en 2011 a fourni une belle illustration de notre solidarité. Bien que les dugongs ne soient présents que dans six îles du Pacifique, tous les Membres du PROE se sont ralliés avec enthousiasme à cette campagne, perçue comme un vecteur efficace de sensibilisation à l'impérieuse nécessité de protéger le dugong et d'autres espèces marines importantes dans notre région.

Poursuivons notre voyage en quête d'un meilleur environnement, unis entre tous au sein d'un solide partenariat.

Kommol tata,

Warwick Harris
Président du PROE



Introduction du Directeur

J'ai le plaisir de présenter le rapport d'activité du PROE pour l'année 2011, une année marquée par la mise en œuvre d'activités de soutien au profit des États et Territoires insulaires océaniques. Le Secrétariat s'est beaucoup investi pour aider nos Membres insulaires océaniques à mieux répondre aux défis environnementaux qui se posent à eux. Ces défis sont nombreux, urgents et en constante progression.

Pour accomplir notre objectif, nous avons lancé un processus ambitieux de gestion du changement, qui vise à renforcer les capacités du PROE à répondre et prêter assistance à nos Membres insulaires. Notre démarche s'est articulée autour de quatre principes directeurs : 1) améliorer la prestation de services concrets et pertinents pour nos Membres ; 2) améliorer les processus internes de gestion des ressources humaines et financières ; 3) consolider les partenariats du PROE, y compris avec d'autres organisations régionales ; 4) renforcer l'articulation entre l'action stratégique du PROE, les données scientifiques et les projets de démonstration mis en œuvre sur le terrain.





Apolima, Manono, îles Savaii (Samoa) PHOTO © S.CHAPE/PROE

général

L'année 2011 a été marquée par de rapides changements au sein de l'Organisation et j'ai le plaisir de présenter ci-après quelques-uns des résultats tangibles du processus de gestion du changement.

- Le soutien financier et technique direct du PROE à ses pays membres a plus que doublé au cours de la période 2009-2011. Ainsi, le soutien financier direct octroyé aux États et Territoires de la région est passé de 2,4 à 4,3 millions de dollars É.-U. entre 2010 et 2011. Sur la même période, les financements destinés à soutenir les activités régionales des Membres du PROE ont augmenté de 7 à 8,3 millions de dollars É.-U.
- Le budget total du PROE est passé de 7,6 millions de dollars É.-U. en 2009 à 14,3 millions en 2012. Sur ce montant, la part consacrée à la rémunération du personnel a diminué, passant de 49 pour cent en 2009 à 33 pour cent en 2012. Comme le montrent clairement les chiffres, nous avons privilégié le renforcement du soutien direct aux Membres du PROE sur l'augmentation des effectifs de l'Organisation.

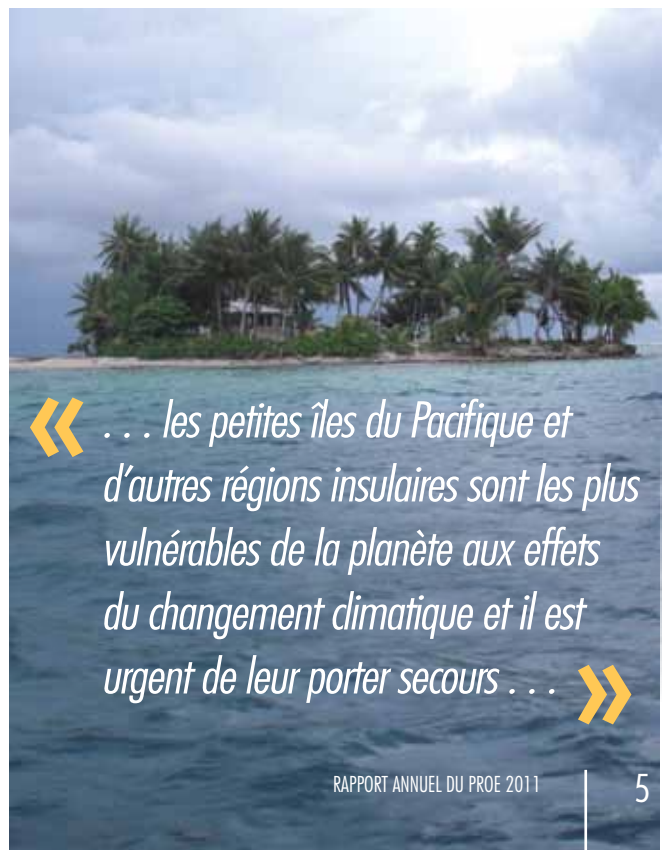
- Nous avons sensiblement amélioré les systèmes de gestion des ressources financières et humaines du PROE et, en particulier, les résultats, l'efficacité et la prestation de services aux Membres. Nous nous félicitons des conclusions positives de l'Évaluation institutionnelle du PROE réalisée par l'Union européenne en 2011.
- Nous avons lancé de nouveaux projets de grande envergure conformes aux priorités des Membres insulaires dans des domaines tels que la gestion des déchets, le changement climatique et la protection de la biodiversité.

Le présent rapport met en lumière l'étendue du travail mené à bien par le PROE pour aider les îles du Pacifique à mieux gérer et protéger leur environnement et répondre plus efficacement aux principaux défis auxquels est exposée la région.

Le changement climatique reste un enjeu majeur. Le PROE est conscient que le changement climatique a des répercussions considérables sur le mode de vie et les moyens de subsistance des peuples du Pacifique. Ses effets sont ressentis par tous les secteurs et exigent des démarches intégrées, faisant intervenir tous les organismes concernés.

Nous devons agir ensemble pour faire face aux défis du changement climatique, et je me félicite à cet égard du renforcement de la coopération entre les organisations régionales océaniques en 2011.

Le Projet océanique d'adaptation au changement climatique, initiative phare menée conjointement par le PROE et le PNUD et financée par le FEM, bénéficie depuis 2011 du soutien de nouveaux bailleurs de fonds et de partenaires de premier plan tels que le gouvernement australien (AusAID) et les États-Unis d'Amérique (USAID). L'un des volets essentiels du PACC consiste à définir les priorités nationales et rapprocher les secteurs clés en vue d'une action conjointe face au changement climatique.



« . . . les petites îles du Pacifique et d'autres régions insulaires sont les plus vulnérables de la planète aux effets du changement climatique et il est urgent de leur porter secours . . . »



Écolières niuéennes à la Réunion de la Table ronde des îles océaniques sur le changement climatique

En 2011, le PACC a quitté la phase de planification pour entrer dans celle de la mise en œuvre : plusieurs programmes concrets aident désormais les Membres à s'adapter au changement climatique dans les secteurs de l'eau, de l'agriculture et des infrastructures côtières, notamment.

Le PROE a apporté un appui important aux délégations océaniques dans leur préparation à la Conférence de Durban sur le climat. Les pays océaniques se sont illustrés lors de cette réunion capitale convoquée par les Nations Unies en s'exprimant d'une seule voix, à l'unisson avec des partenaires clés tels que l'Union européenne. Notre message a résonné « haut et fort » à Durban : les petites îles du Pacifique et d'autres régions insulaires sont les plus vulnérables de la planète aux effets du changement climatique. Il est urgent de leur porter secours, sans plus attendre. Les pays océaniques ont accueilli favorablement la création du Fonds vert pour le climat et appelé à sa mise en œuvre dans les meilleurs délais.

Outre le PACC, le PROE a entrepris d'autres programmes concrets propres à assister les pays insulaires du Pacifique dans leur lutte contre le changement climatique. Les activités se sont poursuivies dans le cadre du projet du PROE consacré aux énergies renouvelables (PIGGAREP), qui aide les pays à atteindre les cibles ambitieuses qu'ils se sont fixés en la matière. Un vaste programme d'appui aux services météorologiques du Pacifique a également été mis en place avec le concours des autorités finlandaises.

Les espèces marines ont occupé le devant de la scène en 2011, grâce notamment à la célébration de l'Année océanique du dugong et la mise en œuvre de nombreux programmes de sensibilisation à la nécessité de protéger les dugongs dans le Pacifique. Emblème culturel des populations océaniques, le dugong joue également un rôle écologique essentiel dans la préservation des habitats côtiers formés par les verdières. Les dugongs

de notre région sont menacés d'extinction et la population de dugongs des Palaos est particulièrement vulnérable en raison de son isolement géographique.

L'Année du dugong a permis de mettre en avant la place centrale occupée par la biodiversité dans la vie des habitants du Pacifique : notre faune, notre flore et nos écosystèmes sont indispensables à la subsistance des populations et ont façonné la culture et les traditions océaniques. Or, notre précieuse biodiversité océanique est plus menacée que jamais. Sa perte se poursuit à un rythme sans précédent et le taux d'extinction de certaines espèces y est le plus élevé au monde. Le PROE a intensifié ses efforts pour protéger et gérer plus efficacement la diversité biologique dans les îles du Pacifique grâce au lancement de deux nouveaux projets, financés par l'Alliance FEM-Pacifique et des contributions de contrepartie : le premier concerne la diversité biologique insulaire et, en particulier, la protection des espèces, et le second porte sur les espèces envahissantes.

L'océan Pacifique couvre 34 pour cent de la surface de la planète et ne compte que deux pour cent des terres émergées. Le recensement et la protection de la biodiversité marine y revêtent donc une importance cruciale. Au cours de l'année, le PROE a soutenu la proposition « Paysages océanique du Pacifique » — une initiative importante voulue par les dirigeants océaniques pour améliorer la gestion et la protection de l'océan Pacifique, notre mer nourricière.

La maîtrise de la pollution et la gestion des déchets constituent des enjeux de développement importants pour tous les Membres du PROE : les déchets et la pollution ont de profondes répercussions sur l'environnement, la santé, les ressources hydriques et la qualité de la vie et hypothèquent fortement le développement durable de la région du Pacifique. Le PROE a réagi en



Fou à pieds rouges aux Fidji — PHOTO © S.CHAPE/PROE



Rousserolle de la Ligne — PHOTO © J.KEY/PROE

« La perte de biodiversité en Océanie se poursuit à un rythme sans précédent et le taux d'extinction de certaines espèces y est le plus élevé au monde. »

intensifiant ses activités de gestion des déchets solides au cours de l'année et remercie les gouvernements de la France et du Japon de leur soutien dans ce domaine important. Le problème des déchets et de la pollution comporte de multiples facettes. Le PROE a également accru ses efforts dans le domaine de la gestion des déchets dangereux, en accordant une attention particulière à une meilleure gestion des produits chimiques, de l'amiante et des huiles usagées dans notre région.

Le Plan stratégique 2011-2015 accorde une place importante à la surveillance environnementale et à la gouvernance. Au cours de l'année écoulée, nous avons fourni un soutien à de nombreux pays du Pacifique dans ces domaines, y compris dans l'élaboration de législations et politiques, l'évaluation des impacts environnementaux et le renforcement des capacités.

Le projet novateur de renforcement des capacités concernant les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), financé par l'Union européenne, a été l'un des principaux vecteurs de l'aide consacrée au renforcement des capacités océaniques de mise en œuvre d'AME parmi lesquels ceux consacrés au changement climatique et à la diversité biologique.

En 2011, le PROE s'est également attaché à renforcer ses propres moyens. Notre objectif consiste à attirer et retenir un personnel répondant au plus haut critère de qualité pour mieux servir les Membres de l'Organisation. Nous nous félicitons de l'augmentation du taux de maintien du personnel au sein de l'Organisation : de 76 pour cent en 2008, ce taux, exprimé en pourcentage de la totalité des effectifs, est passé à 93 pour cent en 2011. Nous nous réjouissons également de l'amélioration appréciable du moral du personnel constatée au cours de la même période, comme en atteste l'enquête annuelle de satisfaction du personnel.

Nous sommes conscients du rôle crucial des partenariats dans l'action du PROE. Les liens ont été renforcés en 2011 grâce à la signature de mémorandums d'entente avec un certain nombre de partenaires, dont le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique et d'autres organisations régionales. De nouvelles alliances novatrices ont été scellées avec Westpac dans le cadre de la campagne pour un Pacifique propre, prévue pour 2012, et le Centre pour le changement climatique de la communauté caribéenne (« 5C »). Ce dernier partenariat permettra l'échange de connaissances et d'expériences sur le changement climatique entre les pays du Pacifique et des Caraïbes.

Nous nous félicitons du soutien accru octroyé au PROE par un certain nombre de pays et de partenaires au cours de l'année. Le PROE apprécie la confiance qui lui est témoignée et s'engage à déployer les efforts nécessaires pour en rester digne.

Le présent rapport offre un aperçu des progrès considérables accomplis dans l'aide apportée aux pays du Pacifique pour améliorer la gestion des déchets solides, lutter contre la pollution marine, valoriser et protéger les espèces et les écosystèmes et parer aux principaux effets du changement climatique. Les pages suivantes, qui résument l'action du PROE en faveur d'un environnement océanique durable, illustrent la gamme d'activités menées par l'Organisation ainsi que la beauté de notre région du Pacifique.

Je tiens à remercier les Membres du PROE, nos bailleurs de fonds, nos partenaires et nos collaborateurs pour leur contribution au cours d'une année 2011 très fructueuse pour l'Organisation.

Je vous souhaite une agréable lecture du Rapport annuel 2011 du PROE.

David Sheppard, Directeur général



L'Année océanienne du DUGONG

PHOTO © Commonwealth d'Australie (GBRMPA)

L'année 2011 a été consacrée à un travail de sensibilisation à la nécessité de protéger le dugong dans le Pacifique. Ce mammifère de taille imposante et au déplacement lent est l'unique représentant vivant de la famille des Dugongidae depuis la disparition de son plus proche parent, la rhytine de Steller, chassée jusqu'à l'extinction en l'espace de 27 ans, après sa découverte au XVIII^e siècle.

Les dugongs constituent également l'un des trois groupes faunistiques marins dont s'occupe le Programme du PROE sur les espèces marines, aux côtés des baleines et des dauphins (cétacés) et des tortues de mer. Le Pacifique abrite encore à ce jour certains des principaux habitats du dugong.

En 2008, l'Union internationale pour la conservation de la nature a classé les dugongs parmi les espèces en danger d'extinction, et estimé que la population de dugongs des Palaos est particulièrement menacée en raison de son isolement géographique.

Emblème culturel des populations océaniques, le dugong joue également un rôle écologique essentiel dans la préservation des habitats côtiers formés par les herbiers.

La campagne du PROE est importante car il existe peu d'informations sur les populations de dugongs dans le Pacifique. Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer l'information et la sensibilisation et, à terme, parfaire la gestion et la protection des populations de dugongs dans la région.

La campagne vise à :

- mener des actions de sensibilisation et promouvoir la conservation des dugongs en travaillant sur place avec les principaux dirigeants des collectivités locales et l'industrie de la pêche ;
- réduire les taux de mortalité des dugongs dus aux activités humaines ;
- améliorer l'information sur la situation des dugongs et promouvoir la gestion durable des populations de dugongs et la protection de leurs habitats à l'échelle nationale grâce à des lois et à des politiques nationales efficaces et faciles à appliquer ;
- promouvoir les partenariats et obtenir les ressources nécessaires pour le soutien à long terme des activités de conservation des dugongs dans la région.

« *Emblème culturel des populations océaniques, le dugong joue également un rôle écologique essentiel dans la préservation des habitats côtiers formés par les* **»** *verdières.*

Menaces pesant sur les dugongs

Les menaces qui pèsent sur l'espèce sont essentiellement de deux ordres : celles directement responsables de la mort des dugongs et celles entraînant la perte ou la dégradation de leur habitat. Les causes directes de mortalité comprennent notamment :

- La capture à des fins alimentaires, médicinales et artisanales. Compte tenu des faibles niveaux de populations et de l'absence d'informations sur les effectifs dans certaines parties de la région, il pourrait bien s'agir de la principale menace pesant sur les dugongs du Pacifique. On ignore dans la plupart des pays si le niveau de prélèvement est écologiquement viable ; en outre, l'utilisation d'engins de pêche modernes pour capturer les dugongs suscite des préoccupations.
- Les prises accessoires, les méthodes de pêche destructrices et les collisions avec les embarcations. La noyade accidentelle de dugongs pris dans des engins de pêche tels que les filets maillants a contribué au déclin des populations dans certaines parties du Pacifique. L'intensification du trafic maritime accroît également la probabilité de collisions mortelles avec des embarcations.

Les menaces qui pèsent sur l'habitat de l'espèce comprennent notamment :

- Le développement côtier, y compris l'implantation humaine. Ces activités entraînent une sédimentation et une turbidité accrues des eaux côtières, l'asphyxie des verdières et une diminution de la lumière qui pénètre jusqu'à elles. Ces phénomènes sont responsables de la dégradation des verdières et de la diminution de leurs densité et productivité.
- La pollution agricole et le ruissellement des nutriments telluriques : le ruissellement d'herbicides dû aux activités agricoles présente un risque pour les verdières.
- L'enrichissement en nutriments : Il entraîne la prolifération d'épiphytes dans la colonne d'eau, qui provoque une diminution de la quantité de lumière parvenant jusqu'aux herbes marines. L'enrichissement en nutriments pourrait également induire une modification de la structure des communautés fréquentant les verdières.



Activités régionales et nationales

La campagne de l'Année océanienne du dugong a été lancée officiellement aux Palaos le 14 mars 2011 par Johnson Toribiong, Président des Palaos, et Harry Fritz, ministre des Ressources naturelles, de l'Environnement et du Tourisme. Ce lancement marquait également celui de la campagne nationale.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, le Président Toribiong a rappelé aux Paluans leur rôle de gardiens de l'environnement et l'obligation morale qui leur incombe de protéger les dugongs et de sauver aujourd'hui ce qui les sauvera demain. Il a engagé d'autres nations à se joindre aux efforts des Palaos pour préserver, protéger et chérir les populations de dugongs.

Des campagnes nationales menées au titre de l'Année océanienne du dugong ont été lancées aux Îles Salomon, aux Palaos, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Vanuatu. La Nouvelle-Calédonie a célébré son année nationale du dugong en 2010 mais a participé à la campagne régionale en 2011 en produisant du matériel didactique dont un calendrier 2011 sur les dugongs.

Le matériel d'information produit durant la campagne comprend :

- une affiche sur le thème « Respectons et protégeons les dugongs et leur milieu naturel côtier », assortie d'une liste d'activités en faveur de la sauvegarde du dugong ;
- des fiches d'information sur i) les dugongs du Pacifique, ii) la collaboration à la sauvegarde des dugongs, et iii) les verdières océaniques ;
- un calendrier 2011 sur les dugongs produit par la Nouvelle-Calédonie ;
- un DVD de 10 minutes sur les dugongs du Pacifique ;
- la publication de profils des dugongs des États océaniques de l'aire de répartition.

La communication et la sensibilisation en ligne ont été renforcées grâce à la création d'une page dédiée à l'Année océanienne du dugong sur le site web du PROE, et d'une page Facebook.

« Respectons et
protégeons nos dugongs
et nos verdières. »



PHOTO © COMMONWEALTH D'AUSTRALIE (GBR/MPA)

Concours de dessin et de rédaction en PNG

L'école Notre-Dame du Sacré-cœur a coordonné un concours de dessin et de rédaction sur le thème du dugong proposé à des écoles primaires et secondaires du District de Kavieng. Ce district abrite de vastes verdières et les dugongs fréquentent régulièrement le port de Kavieng et les villages du littoral et des îles voisines. Les projets des élèves ont été évalués le 3 juin, date choisie pour coïncider avec la Journée mondiale de l'environnement, célébrée le 5 juin.

Les recensements des dugongs dans les États de l'aire de répartition se sont poursuivis durant l'année écoulée. Les résultats aideront à déterminer la répartition et l'abondance des populations de dugongs dans les différents pays et à cartographier les principaux habitats, à évaluer les risques de dégradation des populations et de leurs habitats, et à mettre au point des mesures d'atténuation adaptées.



Sculpture offerte au PROE par le gouvernement des Palaos

Le 19 juillet, au Samoa, le vice-président palauan, Kerai Mariur, a rendu hommage à l'Année du dugong et au PROE pour son action en faveur de la conservation de l'espèce dans le Pacifique.

Le PROE s'est ainsi vu remettre une sculpture par les Palaos, chef de fil régional et mondial en matière de

défense de l'environnement et de protection des espèces marines. En 2009, les Palaos ont fait de leur ZEE un sanctuaire pour les requins. Ils ont renforcé le dispositif en 2010 en étendant la protection conférée par le sanctuaire à l'ensemble des mammifères marins, y compris les dugongs.

Au nom du président des Palaos, le vice-président Mariur a remis au PROE une lettre officielle, la sculpture et un exemplaire du bulletin d'information « Mesekiu ».

Le vice-président Mariur a déclaré : « La célébration de l'Année océanique du dugong témoigne des efforts constants du PROE en vue de pérenniser sa contribution à la protection et à la sauvegarde des riches écosystèmes qui garantissent l'équilibre du milieu naturel dont nos îles océaniques restent tributaires ».

Le PROE a remis un certificat de leadership environnemental aux Palaos.

Prix des médias Vision Pasifika

Le prix des médias Vision Pasifika 2011 avait pour thème « Dugongs et verdières : respectons et protégeons-les ». Ce prix récompense les meilleurs reportages et articles sur l'environnement océanique. Pour tenir compte de l'absence de populations de dugongs et la faible abondance de verdières dans certains pays et territoires insulaires océaniques, le thème a été élargi au respect et à la protection de la vie marine océanique dans son ensemble. Le prix est financé par le Projet de renforcement des capacités concernant les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

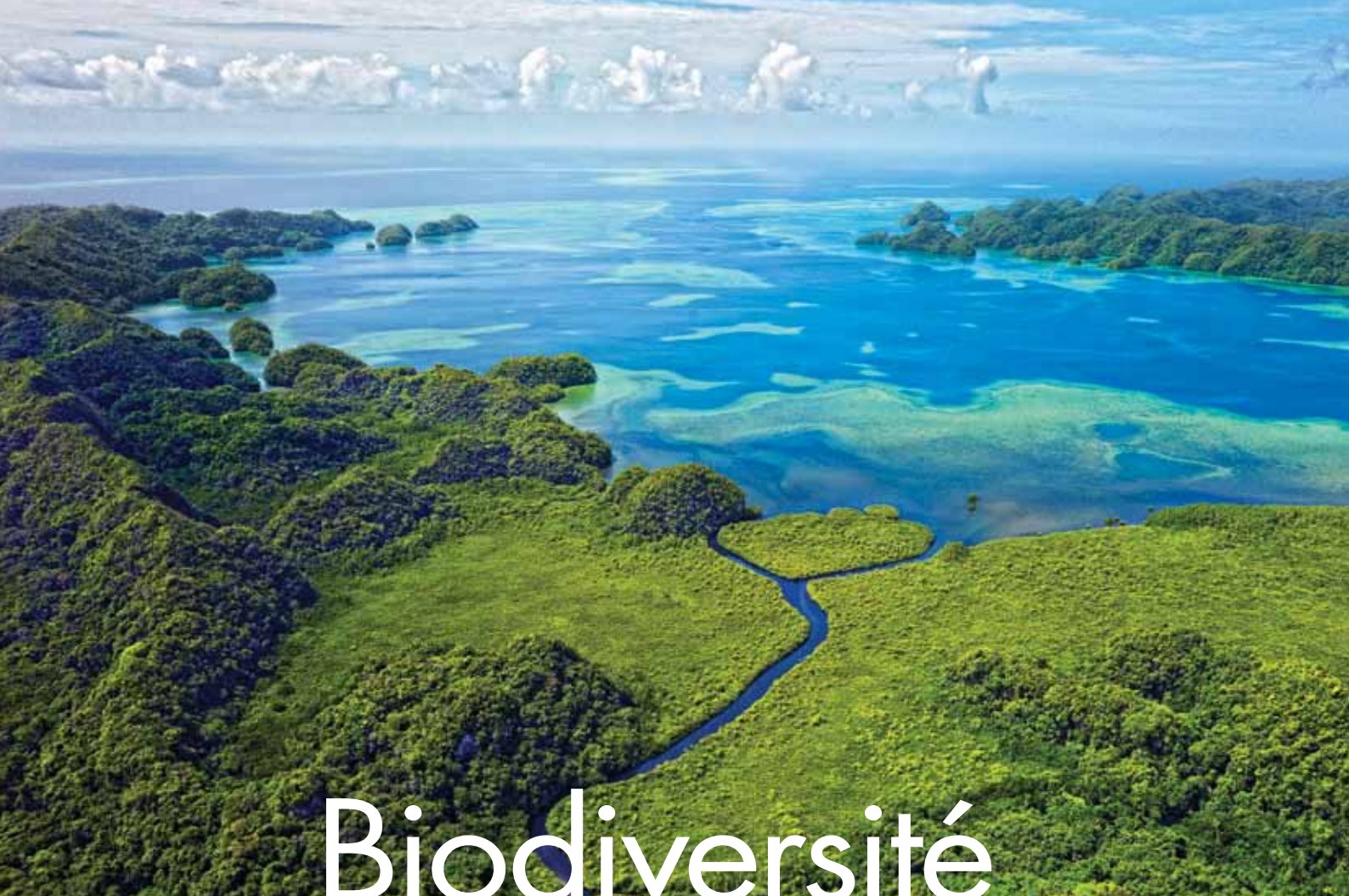
En 2011, des distinctions spéciales sont venues récompenser les journalistes océaniques suivants, pour leur rôle de sensibilisation à l'importance du dugong et d'autres espèces marines :

- Julian Makaa, pour son article « Observation des cétacés dans les Îles Salomon », paru dans le magazine de bord de la compagnie aérienne Salomon Airlines en mai 2011 ;
- Moffat Mamu, pour le reportage « Préservons nos dugongs », paru dans le journal Salomon Star en mai 2011 ;
- Nigel Sandy, pour « La vache de mer inconnue », paru dans le journal Island Sun des Îles Salomon en novembre 2011 ;
- Parijata Gurdal, étudiant en journalisme, pour l'article « Appels en faveur de la protection des mangroves », paru dans le journal Fiji Times en juin 2011.

Partenaires/Donateurs

L'Année océanique du dugong s'est déroulée sous la direction du PROE et de son partenaire, la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (Programme des Nations Unies pour l'environnement/CMS). La campagne a pu être réalisée grâce à un financement de la CMS (y compris le Secrétariat du mémorandum d'entente PNUE/CMS sur les dugongs) et du ministère australien de l'Environnement, de l'Eau, de la Population et des Communautés.





Biodiversité et gestion écosystémique

Les îles et les aires maritimes de l'océan Pacifique forment un ensemble écologique et biologique important, une ressource mondiale dont les habitants de la région sont les gardiens. L'écosystème marin s'étend sur une immense superficie et englobe de nombreux pays et des milliers d'îles diverses. La gestion de ces ressources présente donc des défis nombreux et importants. Les écosystèmes du Pacifique restent confrontés à des menaces imminentes liées au défrichage des terres, au développement côtier, à la surpêche, à la perturbation sédimentaire, au déversement de nutriments dans les cours d'eau et sur les platiers, et au changement climatique. Le Plan stratégique du PROE décrit comment préserver et gérer durablement nos écosystèmes naturels pour les générations futures.



Mangroves, lagon et forêts aux Palaos.
PHOTO © S.CHAPE/PROE



PHOTO © A.TYE/PROE

« Les écosystèmes du Pacifique restent confrontés à des menaces imminentes liées au défrichage des terres, au développement côtier, à la surpêche, à la perturbation sédimentaire, au déversement de nutriments dans les cours d'eau et sur les platiers, et au changement climatique. »

Écosystèmes insulaires et océaniques

Renforcement des capacités en vue de la mise en œuvre des textes issus de la 10^e Conférence des Parties à la CDB

Après le succès de l'« Expédition océanique » à la 10^e Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique (CDB), à Nagoya (Japon) en 2010, le PROE a coordonné plusieurs activités de renforcement des capacités en 2011 pour aider les Parties océaniques à la Convention à acquérir une meilleure compréhension des textes issus de la Conférence de Nagoya et prendre les mesures nécessaires à leur mise en œuvre.

Une réunion organisée à l'issue de la 10^e Conférence des Parties a permis de dégager d'importantes recommandations qui viendront orienter les discussions et la planification à l'échelle nationale. Des projets de feuilles de route ont été élaborés sur les thèmes suivants : recherche d'éventuelles sources de financement ; moyens d'harmoniser les cibles des Plans d'action nationaux et stratégies pour la biodiversité (PANSB) et celles d'Aichi ; assistance technique des organisations et des partenaires régionaux ; moyens de contribuer à l'examen approfondi du programme de travail sur la biodiversité insulaire de la CDB ; synergies entre les différents accords multilatéraux sur l'environnement (AME) ; besoins et opportunités

« Les participants ont élaboré des projets de plans d'action nationaux. Des outils, des guides et des informations leur ont également été fournis pour les aider à mettre en œuvre ces plans d'action. »



en matière de renforcement des capacités ; et grandes manifestations internationales en rapport avec la biodiversité et établissement des rapports requis par la CDB.

En outre, le PROE a entrepris des activités importantes visant à faciliter la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la réunion de suivi de la 10^e Conférence des Parties :

I. Le Groupe d'appui aux stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, créé au sein de la Table ronde insulaire océanienne pour la conservation de la nature et dirigé par le PROE, a fourni un soutien technique à plusieurs îles du Pacifique dans l'examen de leurs PANSB.

II. Le PROE et le Secrétariat de la CDB ont organisé un atelier régional de renforcement des capacités d'examen et de mise à jour des PANSB, y compris sur l'évaluation et les mesures d'incitation.

III. En parallèle s'est tenu un atelier de renforcement des capacités sur le programme de travail de la CDB sur les aires protégées. Les participants ont élaboré des projets de plans d'action nationaux. Des outils, des guides et des informations leur ont également été fournis pour les aider à mettre en œuvre ces plans d'action.

IV. Le PROE, avec le concours de partenaires régionaux et bilatéraux, a entamé un examen du Programme de travail de la CDB sur la diversité biologique insulaire. C'est le seul programme de travail de la CDB à s'adresser exclusivement aux Parties insulaires et aux Parties dotées d'îles. Le rapport approfondi met en avant les principales réalisations en faveur de la diversité biologique telles que le Défi micronésien, les aires marines sous gestion locale, l'aire marine protégée des Îles Phoenix et l'Initiative du Triangle de corail, ainsi que les défis auxquels sont confrontés les pays insulaires du Pacifique en matière de biodiversité. En outre, l'examen approfondi du Programme de travail de la CDB sur la diversité biologique insulaire offre une excellente occasion de mobiliser un plus large soutien en faveur des pays insulaires du Pacifique dans la mise en œuvre de mesures prioritaires en matière de biodiversité dans la région.

Atelier régional océanien de renforcement des capacités concernant l'accès et le partage des avantages

Un atelier sur l'accès et le partage des avantages (APA) proposé dans le cadre de l'Initiative de renforcement des capacités en matière d'APA (ABSCDI) a donné le coup d'envoi d'un processus d'évaluation de l'accès et du partage des avantages et des besoins de renforcement des capacités connexes dans la région du Pacifique. L'Initiative est un projet de trois ans financé grâce à une aide allemande et vise à aider les pays ACP à mettre en œuvre le Protocole de Nagoya dès son entrée en vigueur. Les pays du Pacifique ont sollicité un soutien en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et de mesures favorisant l'APA, et l'établissement de bonnes pratiques avec le secteur privé et les instituts de recherche compétents dans les activités de biodécouverte. Le PROE collaborera avec l'ABSCDI et d'autres partenaires pour répondre à ces besoins.

Initiative régionale sur les mangroves

L'Initiative régionale sur les mangroves (PMI), en gestation depuis 2007, a été approuvée à la 22^e Conférence du PROE. Menée en partenariat par l'UICN, le PROE et d'autres parties prenantes, elle vise à favoriser la conservation des mangroves dans le cadre de la gestion des zones côtières en vue de faciliter l'adaptation au changement climatique et la préservation de modes de subsistance durables. À sa réunion inaugurale, le comité directeur de la PMI a décidé de nommer des correspondants institutionnels régionaux et nationaux ; d'élargir le partenariat pour promouvoir la participation active de toutes les organisations pertinentes et de l'ensemble des pays concernés ; et de créer une base de données sur les experts et les initiatives dans ce domaine pour améliorer la coordination et resserrer les liens de travail entre les partenaires de l'Initiative.

Les possibilités de financement, les enjeux de l'économie verte et la mise en place d'une initiative analogue en faveur des verdières seront également étudiées dans le cadre de la PMI.

Vanuatu se prépare à adhérer à la Convention de Ramsar

Vanuatu a fait un pas supplémentaire vers son adhésion à la Convention de Ramsar. Les États Parties à la Convention sont actuellement au nombre de 160, dont cinq pays insulaires océaniques.

Une visite a été effectuée dans le pays en septembre 2011 pour aider le ministère de l'Environnement de Vanuatu à amorcer les préparatifs de son adhésion à la Convention de Ramsar. L'adhésion est précédée d'une consultation de l'ensemble des parties prenantes pour veiller à la bonne compréhension par le futur État partie des enjeux de son adhésion. La visite a également permis de faire valoir tout l'intérêt que revêt l'adhésion à la Convention auprès du ministre de l'Environnement. La Baie des crabes, située sur l'île de Malekula, est le premier site candidat au statut de zone humide d'importance internationale, ou « site Ramsar », de Vanuatu. La Baie des crabes abrite une biodiversité riche et unique qui assure la subsistance des communautés qui y sont implantées.



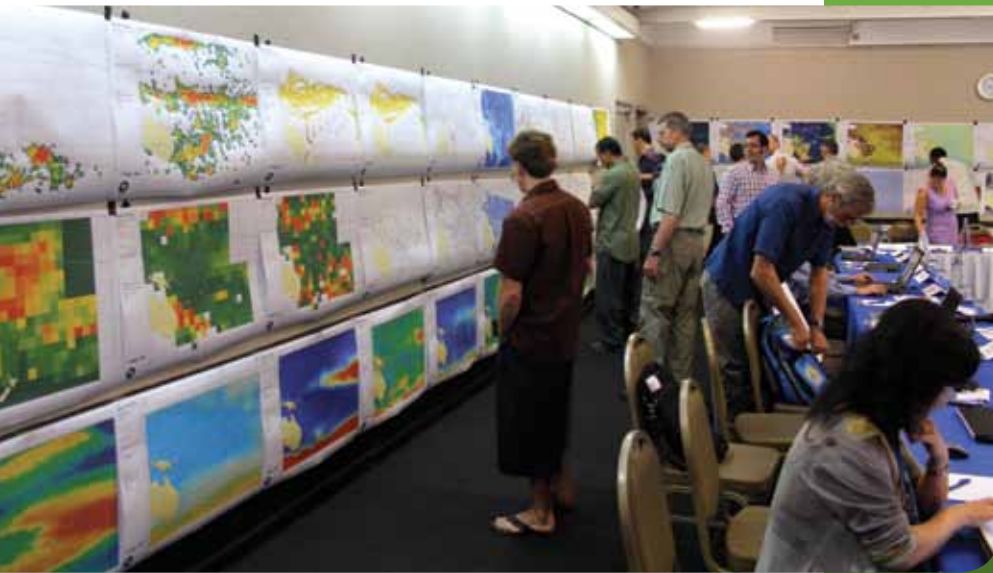
« L'Initiative océanique sur les mangroves vise à favoriser la conservation des mangroves dans le cadre de la gestion des zones côtières en vue de faciliter l'adaptation au changement climatique et la préservation de modes de subsistance durables. »

Poursuite du projet Vision pour les paysages océaniques du Pacifique

Les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont continué à adopter et mettre en œuvre des mesures s'inscrivant dans le Cadre sur les paysages océaniques du Pacifique. Au travers de projets spécifiques et de collaborations, le PROE a fourni un soutien technique à ses Membres en vue de réaliser les objectifs fixés par le Cadre. On retiendra notamment la création de l'aire protégée des îles Phoenix à Kiribati ; l'établissement d'une aire marine protégée d'un million de kilomètres carrés aux Îles Cook ; et la mise en place d'un sanctuaire marin recouvrant l'intégralité de la ZEE des Tokélaou pour toutes les espèces de mammifères marins, les tortues et les requins.

En 2011, un Commissaire pour les océans a été désigné pour la première fois en la personne de Tuiloma Neroni Slade, Secrétaire général du Forum des îles du Pacifique. Le Groupe de travail sur le secteur marin des organisations du CORP, dont le PROE est un membre actif, est devenu le mécanisme de financement intérimaire du Cadre sur les paysages océaniques du Pacifique. Des fonds sont recherchés pour étendre la mise en œuvre du Cadre.

Adopté officiellement en 2010, le Cadre sur les paysages océaniques du Pacifique a été conçu en 2009 par le président de Kiribati, Anote Tong, et vise à renforcer la protection et la gestion de l'océan Pacifique. Il s'inscrit dans le prolongement de la Politique régionale de la mer pour les îles du Pacifique (2002-2005) pour faciliter la mise en œuvre du Plan pour le Pacifique, approuvé par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum en 2005.



« Une gestion efficace et une exploitation durable des ressources dans le vaste océan Pacifique exigent de connaître précisément les ressources disponibles et les zones revêtant une importance particulière. »

Recensement des zones d'importance écologique ou biologique

Une gestion efficace et une exploitation durable des ressources dans le vaste océan Pacifique exigent de connaître précisément les ressources disponibles et les zones revêtant une importance particulière. Afin de parfaire cette connaissance, le PROE a collaboré avec la Convention sur la diversité biologique (CDB) pour faciliter le recensement des zones d'importance écologique ou biologique (ZIEB) dans la partie occidentale du Pacifique Sud. Au cours d'un atelier tenu aux Fidji en novembre, 13 Membres du PROE ont passé en revue plusieurs critères applicables aux zones marines d'une profondeur supérieure à 100 mètres tels que la spécificité, l'importance pour des espèces menacées, la vulnérabilité, la productivité biologique et le caractère naturel. Le Centre australien pour la recherche scientifique et industrielle (CSIRO) a fourni un soutien technique dans le recueil, la présentation et la synthèse des données. Plus de 25 ZIEB potentielles ont été recensées. Cette étape est un préalable indispensable à l'établissement d'une liste complète de zones d'importance dans la partie occidentale du Pacifique Sud. Le recensement des ZIEB est l'un des principaux objectifs du Plan stratégique du PROE et permettra sans doute d'améliorer la coordination et l'efficacité de la gestion des ressources marines de la région.

Élaboration d'approches écosystémiques d'adaptation

Conscient que l'adaptation écosystémique reste un concept nouveau dans le Pacifique, le PROE s'est associé à Conservation International pour produire trois supports didactiques sur ce thème, grâce à un financement de l'AusAID. Ils sont disponibles en version papier et sur le site web du PROE. Le premier est un document d'orientation sur l'utilité et la mise en œuvre de l'adaptation écosystémique dans les îles du Pacifique. Il s'intitule « *Pacific Islands Biodiversity, Ecosystems & Climate Change Adaptation : Building on Nature's Resilience (Biodiversité des îles du Pacifique, écosystèmes et adaptation au changement climatique : exploiter la capacité de résistance du milieu naturel)* ». Le deuxième est un DVD sur les modalités d'intégration de l'adaptation écosystémique à la planification des mesures d'adaptation intitulé « *Toolbox for Ecosystems & Climate Change Adaptation in the Pacific Islands (Boîte à outils pour les écosystèmes et l'adaptation au changement climatique dans les îles du Pacifique)* ». Le troisième support didactique, « *Legal Frameworks for Ecosystem-based Adaptation to Climate Change in the Pacific Islands (Cadres juridiques de l'adaptation au changement climatique fondée sur les écosystèmes dans les îles du Pacifique)* », propose une synthèse des cadres juridiques régissant l'adaptation écosystémique dans les îles du Pacifique. Ces initiatives utiles ont jeté les bases de futurs projets dans plusieurs pays membres. Pour soutenir ces activités, USAID a approuvé l'octroi d'un million de dollars É.-U. à un projet d'adaptation écosystémique aux Îles Salomon, qui débutera en 2012.

Espèces menacées et migratoires

Le Réseau communautaire de surveillance des tortues prend de l'envergure

En 2011, un projet quadriennal sur la surveillance et le développement de l'écotourisme autour des tortues marines aux Fidji, aux Tonga, à Kiribati et aux Îles Salomon a été approuvé dans le cadre du Programme d'aide néo-zélandais. Ce projet, dirigé et conseillé par les services de conservation néo-zélandais et le PROE, vise à accomplir les objectifs suivants :

- accroître les connaissances, les compétences et la participation des communautés locales et des organismes nationaux à la conservation et la gestion des tortues marines ;
- améliorer la protection des populations et des habitats de ponte des tortues ;
- renforcer la gestion reposant sur des informations plus fiables et une planification coordonnée ;
- accentuer la coordination et l'échange d'informations et d'expériences à l'intérieur des pays comme entre ces derniers ;
- veiller à ce que les activités d'écotourisme reposent sur de bonnes pratiques de conservation, d'observation et de surveillance des tortues.

La participation des communautés, qui constitue l'un des axes du Plan d'action régional pour les tortues marines, est indispensable à la conservation des tortues dans la région.

En 2010, le PROE, en collaboration avec Wan Smol Bag, le ministère des Pêches des Fidji et le Bureau du programme pour le Pacifique Sud du WWF, a mis en place le premier réseau communautaire fidjien de surveillance des tortues marines, grâce à un financement du Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques. Récemment, le rôle de surveillance des

communautés a été étendu aux Fidji. Des responsables du suivi des tortues ont été nommés gardes-pêche nationaux et sont désormais habilités à faire appliquer les dispositions du moratoire 2009-2018 sur la protection des tortues dans l'ensemble du pays.

La collaboration avec la CMS s'intensifie

Une étape importante dans la collaboration entre le PROE et la CMS a été franchie en 2011 avec la création et le recrutement du poste d'agent océanien chargé de la CMS basé au PROE. Cette décision fait suite à la signature d'un mémorandum de coopération entre le PROE et la CMS en 2005 et à une recommandation émise en 2009 lors de la deuxième réunion des signataires du mémorandum d'entente des îles du Pacifique sur les cétacés, à Auckland. La création de ce poste contribuera à la conservation des espèces migratoires au travers de l'application de la CMS et d'autres instruments pertinents dans la région des îles du Pacifique, y compris les mémorandums d'entente pour la conservation des cétacés, des dugongs et des requins dans les îles du Pacifique, et les plans d'action correspondants.

Dans le cadre du mémorandum de coopération, le PROE et la CMS ont collaboré à la réalisation des activités suivantes :

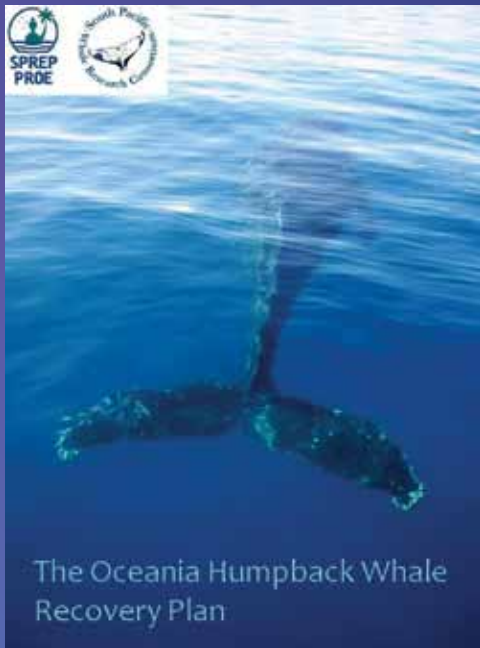
- *mémorandum d'entente pour la conservation des cétacés et de leurs habitats dans la région des îles du Pacifique ;*
- examen de la législation des pays membres du PROE relative aux tortues marines afin d'en renforcer la protection ;
- recensements nationaux des populations de dugongs ;

À ce jour, six États membres du PROE, à savoir l'Australie, les Îles Salomon, la Nouvelle-Calédonie, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu, ont signé le Mémorandum d'entente sur les dugongs et cinq États membres du PROE, à savoir l'Australie, les États-Unis d'Amérique, Nauru, les Palaos et Tuvalu, ont signé le Mémorandum d'entente de la CMS sur les requins.



« Des responsables du suivi des tortues ont été nommés gardes-pêche nationaux et sont désormais habilités à faire appliquer les dispositions du moratoire 2009–2018 sur la protection des tortues aux Fidji. »

« La baleine à bosse d'Océanie a été reclassée de la catégorie « vulnérable » à celle d'espèce « en danger » dans la Liste rouge 2008 de l'UICN. »



Adoption du Plan de rétablissement des baleines à bosse en Océanie

La population de baleines à bosse d'Océanie (au même titre que celle de la mer d'Oman) a été reclassée de la catégorie « vulnérable » à celle d'espèce « en danger » dans la Liste rouge 2008 de l'UICN. La population de baleines à bosse d'Océanie a probablement subi un déclin de plus de 70 pour cent depuis 1942. Elle se caractérise également par un isolement génétique et démographique des stocks reproducteurs adjacents et comprend des sous-stocks situés au large de la côte orientale de l'Australie, en Nouvelle-Calédonie, aux Tonga, aux Îles Cook et en Polynésie française. En revanche, les baleines à bosse à l'échelle mondiale sont passées de la catégorie « vulnérable » à celle de « préoccupation mineure » dans la Liste rouge 2008 de l'UICN relative aux cétacés.

Le Plan de rétablissement de la baleine à bosse d'Océanie est le premier de ce type, et son approbation à la Conférence du PROE de 2011 témoigne de l'engagement de la région en faveur de la conservation des espèces menacées. Le Plan de rétablissement est l'aboutissement d'une démarche concertée du Groupe de recherche pour les cétacés du Pacifique Sud, du PROE et d'une équipe multidisciplinaire de rétablissement.

Espèces envahissantes

Soutien financier accru en faveur de la lutte contre les espèces envahissantes

La gestion des espèces envahissantes dans les îles du Pacifique a bénéficié d'une forte augmentation de crédits en 2011. Plus de 7 millions de dollars É.-U. dont 3,5 millions au titre du Fonds pour l'environnement mondial, ont été obtenus en faveur de projets sur les espèces envahissantes. Ce montant a été doublé grâce à des contributions de contrepartie versées par le PROE et dix pays membres. Le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF) a contribué à ces activités à hauteur de 500 000 dollars É.-U. au cours des quatre dernières années, et le Fonds Pacifique, financé par la France, a débloqué 200 000 euros supplémentaires en faveur de projets spécifiques de lutte contre les espèces envahissantes.

Réseaux sur les espèces envahissantes

En 2011, l'équipe du PROE responsable de la lutte contre les espèces envahissantes a continué de coordonner et de soutenir le Partenariat océanien sur les espèces envahissantes, qui regroupe désormais plus de 30 organisations œuvrant à la lutte contre ces espèces dans la région. La planification annuelle des activités du partenariat permet de veiller à la mise en œuvre de mesures prioritaires conformément aux Directives pour la gestion des espèces envahissantes dans le Pacifique (PROE, 2009).

Le Réseau pédagogique océanien sur les espèces envahissantes (PILN) s'avère un modèle efficace de renforcement des capacités sur ces espèces et a été mis en avant au cours de la réunion de la CDB sur la coopération Sud-Sud et triangulaire tenue à Incheon (Corée du Sud). Le PROE a également facilité la participation des pays du Pacifique à la 15^e réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT) de la CDB, à Montréal (Canada), notamment la présentation d'un exposé devant le comité exécutif de l'Organisation pour la protection des végétaux dans le Pacifique (OPVP).

Le PILN a contribué à l'élaboration du Plan d'action stratégique 2012-2016 du Conseil régional micronésien sur les espèces envahissantes, approuvé lors du Sommet des directeurs micronésiens. Le Réseau a également participé à la création du Groupe spécial fidjien sur les espèces envahissantes (FIST), approuvé par le Conseil national fidjien pour l'environnement. Le FIST jouera un rôle consultatif sur des questions de développement national en rapport avec les espèces envahissantes. Kiribati, le Samoa et la Nouvelle-Calédonie ont reçu un soutien dans le cadre d'échanges pédagogiques et de détachements à des fins de formation à la gestion des espèces envahissantes, au respect de la législation environnementale et au recensement des espèces d'avifaune menacées.

L'une des principales fonctions du PILN consiste à faciliter le partage et la diffusion de l'information au niveau régional. En 2011, plusieurs numéros du bulletin d'information mensuel PILN Soundbites ont été publiés et diffusés auprès de plus de 400 membres du Réseau.

Coup d'envoi du projet régional sur les espèces envahissantes (Alliance FEM-Pacifique)

Le lancement du projet régional du FEM sur les espèces envahissantes, auquel participent dix pays, a figuré parmi les principales activités du programme sur les espèces envahissantes. Des ateliers d'introduction ont été conduits dans neuf des dix pays participants (le dixième aura lieu en 2012), et la première tranche de financement a été versée au PROE par le PNUE. Un coordinateur de projet a été recruté et prendra ses fonctions début 2012. Le projet se subdivise en plus de 80 sous-projets dans les pays suivants : États fédérés de Micronésie, Îles Cook, Îles Marshall, Kiribati, Nioué, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga et Vanuatu. Le projet comprend différents types d'activités : élaboration ou révision de stratégies nationales sur les espèces envahissantes, formation, législation, recherche, création de bases de données, sûreté biologique, éradication et restauration du milieu. Le projet se poursuivra jusqu'en 2015.

Territoires français du Pacifique

La France a appuyé les activités de lutte contre les espèces envahissantes menées par le PROE au cours des cinq dernières années au travers d'aides successives versées au titre du Fonds Pacifique. Le PILN a bénéficié d'une partie de ces financements et, plus récemment, un montant de 100 000 euros a été débloqué en vue du renforcement de la gestion intégrée des déchets solides et de la lutte contre la fourmi électrique (*Wasmannia auropunctata*) en Polynésie française et chez ses principaux partenaires océaniques de commerce et de transport. La fourmi électrique infeste certaines parties des îles de Tahiti et de Moorea et menace la sûreté biologique du reste de la Polynésie française et du Pacifique.

Protection et restauration de l'île de Kirimati

Le projet de restauration des îles de la Ligne financé par le CEPF a continué en 2011. Ce projet vise globalement à doter l'Unité de conservation de la faune et de la flore sauvage des îles de la Ligne et Phoenix (WCU) des moyens de lutter contre le braconnage des oiseaux de mer et de gérer les populations de chats sauvages et de rats, d'effectuer des recensements sur les îles de Teraina et de Tabuaeran et de mener une action de sensibilisation et d'éducation auprès des communautés et des écoles. En 2011, la WCU a bénéficié d'une formation et de matériel dont trois motos qui ont permis de doubler le volume de travail réalisé sur le terrain et de réduire les dépenses liées au coûteux véhicule 4x4 utilisé jusqu'alors pour se rendre quotidiennement sur des sites éloignés.

La troisième réunion du PILN se tiendra à Kirimati en 2012 dans le cadre du projet. Elle permettra à la WCU de présenter son travail devant un parterre océanique et de partager ses compétences avec d'autres intervenants aux prises avec les mêmes difficultés.

« Trois motos ont permis de doubler le volume de travail réalisé sur le terrain et de réduire les dépenses. »





Changement climatique

Le changement climatique constitue le principal enjeu de développement durable pour les pays et territoires insulaires océaniques. Les risques liés au changement climatique dans la région sont multiples et susceptibles de graves répercussions, particulièrement sur les groupes à faible revenu et les populations défavorisées. La gestion efficace de tels risques passe par une démarche coordonnée. Le PROE est l'organisation régionale chargée de coordonner la lutte contre le changement climatique.

Les priorités stratégiques du PROE en la matière pour la période 2011-2015 sont les suivantes : i) mise en œuvre de mesures pratiques d'adaptation reposant sur des évaluations ciblées ; ii) renforcement des capacités des Membres, des connaissances, et de la compréhension du changement climatique et de la réduction des risques ; iii) mise en œuvre d'initiatives adaptées pour réduire les émissions de carbone. Elles reflètent les priorités nationales telles que définies lors des consultations menées en vue de l'élaboration du Plan stratégique 2011-2015 du PROE et dans le Cadre océanique d'intervention sur les changements climatiques 2006-2015 (PIFACC).

Le nouvel organigramme du Secrétariat, qui découle du Plan stratégique, comprend des postes additionnels consacrés au changement climatique. Ainsi renforcées, les équipes seront mieux à même d'aider nos Membres insulaires.



Profil de plage érodé PHOTO © PROE

Mise en œuvre de mesures d'adaptation

Table ronde des îles océaniques sur le changement climatique

La cinquième Table ronde des îles océaniques sur le changement climatique s'est tenue à Nioué en mars 2011. Elle a approuvé le processus d'examen à mi-parcours du Cadre océanique d'intervention sur les changements climatiques 2006-2015 (PIFACC). Elle a également confirmé la composition et les mandats du comité directeur et des groupes de travail. Au nombre de quatre, ces groupes de travail sont chargés des domaines suivants : atténuation ; adaptation et intégration ; ressources ; et information et connaissances. Le groupe de travail sur les ressources a proposé d'examiner le mécanisme régional d'appui indépendamment des fonds régionaux. Le mécanisme a pour objet de renforcer l'aptitude des organisations régionales à répondre rapidement aux demandes des Membres.

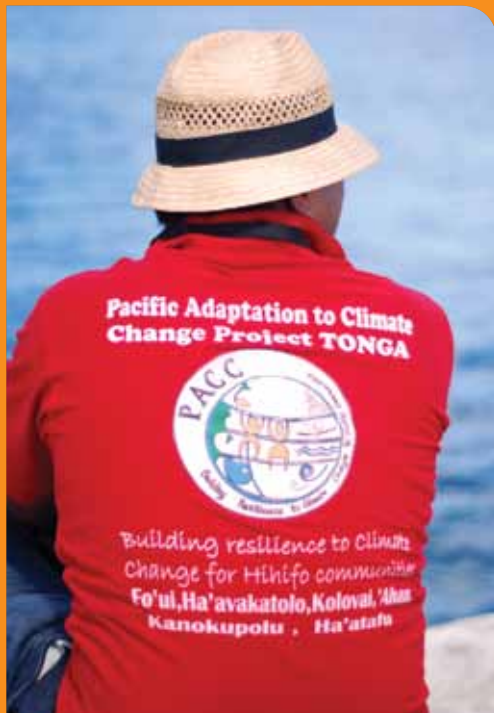
La Table ronde a également examiné les conclusions de la Conférence qui s'est tenue à Cancún en 2010 sous l'égide de la CCNUCC et adopté une stratégie de préparation des pays insulaires océaniques à la 17^e Conférence des Parties qui aura lieu à Durban.

En 2013, la Table ronde se réunira parallèlement à la Plate-forme du Pacifique pour la gestion des risques de catastrophes et du Conseil météorologique océanique. Le but consistera à harmoniser les cadres stratégiques régionaux sur le changement climatique et sur la gestion des risques de catastrophes qui arrivent à échéance en 2015. Ces réunions permettront d'élaborer un cadre régional intégré sur la gestion des risques de catastrophes et le changement climatique.

Politiques et stratégies nationales sur le changement climatique

En 2011, l'équipe du PROE chargée du changement climatique, au travers du Projet océanique d'adaptation au changement climatique (PACC), a contribué à l'élaboration de politiques dans ce domaine et de plans d'action nationaux conjoints d'adaptation et de gestion des risques de catastrophes en République des Îles Marshall, à Nioué, aux Îles Cook, à Tuvalu et aux Fidji (politique sur le changement climatique). Ces travaux ont été menés par le PROE en coopération avec la CPS/SOPAC, le PNUD, le PACC et le Programme océanique d'assistance aux stratégies d'adaptation (PASAP).

La politique sur le changement climatique et le plan d'action national conjoint de Tuvalu ont été établis en anglais et en tuvaluan. C'est la première fois qu'un plan d'action national conjoint est traduit et publié dans une langue nationale. Tapugao Falefou, Secrétaire permanent du ministère des Affaires étrangères, du Commerce, du Tourisme, de l'Environnement et du Travail de Tuvalu, a coordonné ce processus. Il a mis en avant l'importance de la traduction en tuvaluan, qui permettra aux personnes consultées dans les îles périphériques de lire les priorités qu'elles ont elles-mêmes définies, ajoutant que la mise en œuvre de ces priorités dépendait de l'entière participation des communautés.



Projet océanien d'adaptation au changement climatique



Le Projet océanien d'adaptation au changement climatique (PACC), initiative régionale phare du PROE en matière d'adaptation, est financé par le Fonds mondial pour l'environnement et exécuté par le PROE, le PNUD et d'autres partenaires nationaux et régionaux. Le PACC a permis cette année encore de réaliser d'importants progrès et les Tokélaou sont devenues le 14^e pays participant grâce au concours de l'Australie.

Après avoir mis en place des bureaux et des systèmes de gestion, les pays membres entrent dans une phase de mise en œuvre, alors que le projet entame sa quatrième année d'exécution. La première étape a consisté à évaluer les sites sélectionnés; la seconde vise à mettre à l'essai des mesures d'adaptation conçues au cours de la première phase du projet.

Parmi les résultats notables obtenus au niveau régional durant l'année écoulée, on retiendra la fourniture d'une assistance et d'un soutien consultatif aux pays en vue de l'intégration du changement climatique dans différents secteurs nationaux. Des formations pratiques, des évaluations sur le terrain et un atelier de formation à l'analyse coût-efficacité de projets pilotes dans le secteur de l'eau ont également été menés au cours de l'année. Par ailleurs, un examen d'outils proposés dans le cadre du PACC parmi lesquels les directives pour l'intégration des risques liés au changement climatique dans les projets, politiques et stratégies de gouvernance a débuté fin 2011.

Activités nationales

Les États fédérés de Micronésie ont révisé le Code de l'État de Kosrae afin de pouvoir intégrer des mesures d'adaptation au changement climatique dans la conception et la construction d'infrastructures publiques. Ces amendements ont été adoptés au cours de la 10^e législature de l'État micronésien de Kosrae le 11 mars 2011. Il s'agit d'un formidable pas en avant et d'une première dans la région du Pacifique.

Nauru a achevé l'élaboration de sa politique nationale de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, à l'issue d'un partenariat entre le PACC et le projet de gestion intégrée des ressources hydriques de la CPS/SOPAC. La politique devrait être entérinée par le gouvernement début 2012. Le pays s'est également doté de son premier Bureau des ressources hydriques, créé au sein du ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Environnement. Nauru réalise ainsi un grand progrès, en s'attaquant à l'une de ses principales préoccupations en matière de développement au travers de l'intégration des risques liés au changement climatique dans la planification nationale.

Le Samoa a apporté des modifications à sa politique communautaire. Fort du consensus qui règne entre les communautés villageoises et les pouvoirs publics (Attorney General's Office, services des ressources hydriques et des affaires



« Des formations pratiques, des évaluations sur le terrain et un atelier de formation à l'analyse coût-efficacité de projets pilotes dans le secteur de l'eau ont été menés au cours de l'année. »

juridiques du ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement), le bureau du PACC au Samoa a élaboré des règlements villageois conformes aux dispositions de la législation nationale. Ces textes permettent de réglementer efficacement l'usage des ressources naturelles des villages telles que les eaux de surface et le sable. Suite à l'élaboration de ces règlements, le PACC et le ministère ont procédé à un réexamen de la politique nationale relative à l'extraction de sable. Le Samoa a bien progressé dans la mise en œuvre de la seconde phase du projet et achevé les activités de démonstration prévues sur trois des cinq sites pilotes. Ces activités ont permis d'accroître la résistance des ressources côtières, des habitats communautaires et des infrastructures, et de protéger les populations et leurs moyens de subsistance.

Nauru a installé des purificateurs d'eau solaires dans plusieurs foyers de son site pilote. L'eau potable ainsi obtenue fait actuellement l'objet d'une surveillance destinée à déceler d'éventuels changements qualitatifs et quantitatifs. La technologie novatrice employée permet la réutilisation et le recyclage d'eaux souterraines contaminées et d'eau de pluie.

Les Îles Cook ont achevé leur évaluation géospatiale globale, ou « évaluation de massif à récif », dans le cadre de la vérification au sol des données relatives à leur site pilote, l'île de Mangaia. L'évaluation a abouti à la création d'un programme de calcul qui permet d'élaborer des modèles et scénarios d'ondes de tempête côtières pour l'île étudiée. Le programme, dont les résultats seront diffusés à l'issue du projet pilote, est également une « première » dans le cadre du PACC. Les essais se poursuivent en collaboration avec des ingénieurs du ministère de l'Industrie et de la Planification des Îles Cook et des spécialistes du Système mondial d'observation de l'océan dans les îles du Pacifique du PROE, de la CPS/SOPAC et de l'Institut néo-zélandais de recherche sur l'eau et l'atmosphère.

Les Fidji ont entamé cinq évaluations techniques et scientifiques de sites qui visent à renseigner la conception et la mise en place de systèmes de drainage à l'épreuve du changement climatique dans l'ensemble du pays et notamment dans les communautés agricoles vulnérables. Les évaluations comportent les volets suivants : i) climatologie et hydrologie, ii) génie hydraulique, iii) tempêtes et montée des vagues, iv) vulnérabilité et adaptation, et v) analyse coût-efficacité.

Élaboration de supports didactiques

Le PACC a produit des documentaires audiovisuels pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vanuatu, les Îles Cook et Nioué sur les activités prévues dans le cadre du Projet, les réalisations et la participation des communautés. Les vidéos sont disponibles en ligne par le biais du portail sur le changement climatique, auprès du Mécanisme d'apprentissage sur l'adaptation du PNUD ou sur les sites des médias sociaux Facebook et YouTube.



Panneau solaire à Santa Ana (Îles Salomon)

Amélioration des capacités et connaissances sur le changement climatique et la réduction des risques

Partenariat pour le Bureau météorologique océanien

Ces dernières années, l'appui régional aux services météorologiques nationaux a été coordonné par la Conférence des directeurs des services météorologiques régionaux (DSMR), elle-même coordonnée par le PROE. En 2011, la conférence réunie à Majuro a examiné un mandat en vue de son établissement en tant que Conseil météorologique océanien (CMO).

Le premier président du CMO est Reginald White, directeur du service météorologique national (SMN) des Îles Marshall. Le mandat du CMO décrit sa vision et ses fonctions à la tête des activités de renforcement des services météorologiques et climatiques de la région à l'appui des SMN.

Un examen régional de la capacité des services météorologiques réalisé en 2010 a demandé au PROE d'améliorer sa capacité à répondre aux besoins de la Conférence des DSMR (désormais le CMO). Avec l'approbation de la Conférence du PROE, le Secrétariat a élaboré un concept de Bureau régional océanien, en consultation avec les partenaires techniques et les directeurs des SMN. Une table ronde des donateurs représentés à Suva, organisée mi-juin 2011, a examiné les priorités de développement des services météorologiques et climatiques ainsi que les possibilités de financement.

La 14^e réunion des DSMR et la première réunion du CMO ont approuvé le concept de « Bureau océanien », rebaptisé Partenariat pour le Bureau météorologique océanien et hébergé au PROE, au sein de la nouvelle Division sur le changement climatique.

La Conférence du PROE de 2011 a approuvé les conclusions de la première réunion du CMO et les travaux se poursuivent sur le Plan stratégique pour le renforcement de la météorologie dans les îles du Pacifique, qui sera lancé à Nouméa, à l'occasion de la Conférence du PROE de 2012.



Soutien aux négociations de la CCNUCC

Le PROE a apporté tout au long de l'année une assistance technique aux pays insulaires océaniques dans le cadre des négociations de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Avec le soutien du gouvernement britannique, le PROE a organisé un atelier de négociation à Apia, en octobre, avant la réunion de la 17^e Conférence des Parties à Durban. Un atelier similaire a également été organisé à Durban.

L'un des principaux résultats de cette conférence a été de poursuivre les négociations sur la seconde période d'engagement du Protocole de Kyoto, bien que les pays doivent toujours décider si cette période est de cinq ou de huit ans. Des progrès ont également été enregistrés dans de nombreux domaines. Le Comité d'adaptation mis en place à Cancún a décidé de son programme de travail initial. L'importance accrue accordée dans le cadre de la CCNUCC aux travaux d'adaptation, jusqu'alors fragmentaires, devrait aider le PROE dans ce domaine. Un siège a été obtenu au sein du Comité d'adaptation pour les PEID. Le Fonds vert pour le climat est devenu opérationnel et les PEID y sont également représentés (par le Samoa).

À la fin de 2011, le Conseil du Fonds pour l'adaptation a approuvé des projets aux Îles Salomon (5,5 millions de dollars É.-U.) au Samoa (5,7 millions de dollars É.-U.) et aux Îles Cook (5 millions de dollars É.-U.). Des projets ont également été approuvés pour les Fidji (5,7 millions de dollars É.-U.) et la Papouasie-Nouvelle-Guinée (5,2 millions de dollars É.-U.). Plusieurs autres Membres insulaires océaniques, dont Nioué, ont entamé l'élaboration de propositions. Selon les estimations, les ressources dont disposera le Fonds pour l'adaptation à l'horizon 2012 seront de l'ordre de 250 à 350 millions de dollars É.-U.

Le PROE a demandé à être accrédité en tant qu'institution multilatérale de mise en œuvre du Fonds pour l'adaptation, afin d'être mieux à même de soutenir les Membres océaniques. Cette demande a été appuyée par plusieurs pays insulaires océaniques, conformément à l'obligation imposée par le Secrétariat du Fonds, ainsi que par la Conférence du PROE de 2011.

Le PROE et le Centre pour le changement climatique de la communauté caribéenne (5C) ont coopéré tout au long de la Conférence de Durban dans le cadre d'un pavillon insulaire où de nombreuses manifestations parallèles, réunions conjointes et activités ont été organisées. Cette collaboration fait fond sur le mémorandum d'accord signé entre le PROE et le 5C en juin 2011.

Ressources sur le changement climatique

Pendant la Conférence des Parties, le PROE et le Programme scientifique océanique sur le changement climatique ont lancé deux ressources au Pavillon insulaire. Le rapport *Le changement climatique dans le Pacifique : Évaluation scientifique et nouvelles recherches* ainsi qu'un outil en ligne de prévisions climatiques *Avenirs climatiques océaniques* ont été lancés par le ministre australien pour le Changement climatique et l'Efficacité énergétique, Greg Combet, et le vice-ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour les Forêts et le Changement climatique, Ronald Asik. L'Australie a promis 328 millions de dollars australiens sur cinq ans pour l'Initiative internationale d'adaptation au changement climatique, qui sera axée sur les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Les rapports peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.pacificclimatefutures.net.

Portail océanique sur le changement climatique

Le PROE encadre le développement du Portail océanique sur le changement climatique, qui est l'une des principales mesures prévues dans le cadre du PIFACC. Ce travail suit les recommandations de l'étude sur le portail approuvée par la Conférence du PROE et la réunion de la PCCR en 2011 et réalisée la même année par Geoscience Australia. Les principales recommandations étaient les suivantes : faire simple, s'appuyer sur les initiatives et partenariats régionaux et mettre en place un comité de gouvernance du portail.

Suite à des réunions entre le PROE et les organismes régionaux, une étude sur les besoins des usagers a été réalisée avec les donateurs, les partenaires et les professionnels du changement climatique dans le Pacifique. Le projet de la GIZ « Faire face au changement climatique en Océanie » financera le développement du portail en 2012 à hauteur de 40 000 euros. Des ressources complémentaires sont attendues de la deuxième phase de l'Initiative internationale d'adaptation au changement climatique (ICCAI) lancée par l'Australie.

Un premier lancement du portail (www.pacificclimatechange.net) est prévu en 2012.

Contribution à la réduction des gaz à effet de serre à l'échelle mondiale

PIGGAREP

Le Projet océanien de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables (PIGGAREP) aide 11 Membres insulaires à utiliser efficacement les technologies d'exploitation des énergies renouvelables. En 2011, le PIGGAREP a lancé plusieurs projets énergétiques nationaux et communautaires et mené des actions de sensibilisation aux gaz à effet de serre et aux énergies renouvelables. Le PIGGAREP s'est notamment efforcé de surmonter les obstacles à l'adoption des énergies renouvelables. Parmi les projets entrepris, citons la production d'un DVD sur les énergies renouvelables, la mise en place d'éoliennes de test à Vanuatu, la réalisation d'une étude sur les biocombustibles dans l'île de Kiritimati, et l'installation de systèmes solaires autonomes dans un village des Îles Salomon. Le PIGGAREP a également fourni une assistance financière pour développer les énergies renouvelables aux Îles Cook. Ce projet a été prolongé jusqu'en décembre 2013.

Mâts de suivi éolien à Vanuatu

Six mâts dotés de capteurs éoliens ont été érigés en 2011 sur différents sites de Vanuatu pour déterminer leur potentiel éolien. Les travaux ont commencé en novembre et seront achevés début 2012. Ces capteurs permettront d'établir le régime éolien des six sites sur une période de 12 à 24 mois.



Étude de faisabilité des biocombustibles sur l'île de Kiritimati

Les déplacements interinsulaires peuvent entraîner d'importants frais de combustible pour les personnes vivant sur de petites îles isolées. Une étude de faisabilité des biocombustibles a été entamée en 2011 pour déterminer s'ils peuvent répondre aux besoins en matière d'électricité et de transports. Cette étude devrait être achevée en janvier 2012.

Installation de systèmes photovoltaïques dans un village des Îles Salomon

L'amélioration de l'éclairage revêt une grande importance dans les communautés rurales. En 2011, 50 systèmes solaires photovoltaïques autonomes ont été installés dans 50 foyers de l'île de Santa Ana (Îles Salomon), contribuant ainsi à l'électrification de plus de 300 personnes. Le gouvernement national a financé l'achat des systèmes tandis que le PIGGAREP a apporté une aide en matière de transport et d'installation. Les avantages escomptés sont : économies réalisées sur les achats de pétrole lampant ; extension des heures d'étude pour les écoliers le soir ; et réduction potentielle des émanations nocives de pétrole lampant pour les femmes et les enfants, qui allument généralement les lampes. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'objectif des Îles Salomon qui vise la production de 50 % de leur électricité à partir de sources d'énergie renouvelable d'ici 2015.

DVD sur les énergies renouvelables

Les succès enregistrés dans la région ont fait l'objet d'un documentaire réalisé en 2011. La série *Énergies renouvelables dans les pays insulaires du Pacifique* a documenté les enseignements et les pratiques optimales sur les énergies renouvelables dans la région, en promouvant l'utilisation efficace sur le plan des coûts des technologies d'exploitation des énergies renouvelables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.



« Le changement climatique constitue le principal enjeu de développement durable pour les pays et territoires insulaires océaniques. »



Gestion des déchets et

lutte contre la pollution

La lutte contre la pollution et la gestion des déchets représentent un important facteur de développement pour les pays insulaires océaniques. Les déchets et la pollution constituent d'importantes menaces pour le développement durable de la région océanique, du fait de leurs forts impacts sur l'environnement, la santé publique, la qualité de l'eau potable, la pêche, l'agriculture, le tourisme et la qualité de vie de l'ensemble des populations.

Alors que la majorité des nations océaniques s'est progressivement orientée vers l'utilisation de produits non biodégradables, la gestion des déchets liés à leur dépendance croissante à l'égard de ces produits est entravée par les capacités technologiques et financières limitées de la région. La pollution de la mer d'origine terrestre et maritime représente également un problème important pour les espèces marines migratoires et les écosystèmes marins et dulcicoles de la région. Les quantités et types de déchets produits dans la région continuent de croître d'année en année. Les cours d'eau et les zones côtières continuent ainsi d'être contaminés par des déchets et des polluants produits localement ou provenant d'autres pays.

De nombreux gouvernements de la région ne placent toujours pas la gestion des déchets au rang de leurs priorités, comme en atteste leur rôle de second plan dans les stratégies nationales de développement. Et même lorsque

cela est le cas, l'attention dont elle bénéficie en termes de financement et d'effectifs reste souvent insuffisante. Bien que la quasi-totalité des pays et territoires océaniques dispose désormais de stratégies et de plans de gestion des déchets, leur mise en œuvre est souvent incomplète du fait de leurs capacités, de leurs moyens financiers et de leur sensibilisation limités et d'un accès restreint à des méthodes appropriées et économiques de minimisation de la pollution et des déchets.

Qui plus est, ces stratégies et plans n'ont généralement pas été modifiés ni actualisés pour tenir compte de l'évolution des déchets auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés ni des méthodes appropriées concernant leur gestion. L'absence de législation appropriée régissant la gestion des déchets reste un obstacle important pour la région mais les travaux dans ce domaine se poursuivent.

L'absence de contrôles adéquats sur les produits chimiques importés dans la région et la pénurie des moyens de gestion des divers polluants, y compris les déchets dangereux, l'élimination des huiles usagées et les interventions en cas de déversements d'hydrocarbures, constituent une réelle préoccupation pour les nations insulaires océaniques.

En 2011, le personnel chargé de la gestion des déchets et de la lutte contre la pollution a continué de développer les capacités de la région en vue de la mise en place de stratégies et de politiques nationales de gestion des déchets, de renforcer les liens régionaux en matière de recyclage, et d'aider les Membres insulaires océaniques à respecter les conventions internationales sur les substances dangereuses. Le PROE a également organisé des actions de formation dans les domaines des déversements d'hydrocarbures, du contrôle du respect des réglementations en matière de pollution marine et des évaluations des sites contaminés. Les activités de gestion des déchets et de lutte contre la pollution continuent d'être en grande partie déterminées par les stratégies et priorités régionales adoptées par les Membres du PROE, telles que la Stratégie régionale de gestion des déchets solides, la Stratégie régionale sur l'amiante et le Programme pour la prévention de la pollution marine dans le Pacifique.



Gestion des déchets solides

Deux grands projets régionaux destinés à renforcer les capacités de gestion des déchets des pays et territoires insulaires océaniques ont débuté en 2011.

Le Projet japonais de coopération technique pour la promotion des initiatives régionales de gestion des déchets solides (J-PRISM) a été officiellement lancé en février avec la création du bureau de projet au siège du PROE. Ce projet quinquennal de 10 millions de dollars É.-U. est mis en œuvre par la JICA en collaboration avec le PROE. Il vise à renforcer les capacités humaines et institutionnelles en matière de gestion des déchets solides grâce à la mise en œuvre de la Stratégie régionale de gestion des déchets solides 2010-2015. À la fin 2011, neuf agents et experts de la JICA collaboraient avec leurs homologues dans 11 pays pour renforcer les capacités et veiller à bonne mise en œuvre du projet.

L'Initiative régionale pour la gestion des déchets solides, appuyée par l'Agence française pour le développement (AFD), est un projet quadriennal d'un budget d'un million d'euros. Lancée en octobre, elle est l'aboutissement de près de cinq années de préparation par l'AFD et le PROE. Ce projet entend élaborer et exécuter des programmes de formation sur la gestion des déchets par le biais d'institutions régionales. Il élaborera également un cadre régional pour la collecte et l'élimination des huiles usagées et aidera les États membres du PROE à formuler des demandes de financement pour de futurs projets.

Planification et mise en œuvre nationales

Ne pas planifier, c'est planifier l'échec. Ainsi va la célèbre maxime du général et ancien président américain, Dwight D. Eisenhower. De même, l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion des déchets solides est considérée comme un préalable à la viabilité des systèmes de gestion des déchets dans les pays insulaires du Pacifique. Elle indique également à des bailleurs potentiels l'engagement à long terme de la région en faveur de la gestion des déchets. Dans de nombreux cas, la stratégie doit également être transformée en plan national ou local de gestion des déchets, pour garantir une bonne mise en œuvre dans plusieurs juridictions. À cette fin, le PROE a fourni en 2011 une formation technique en gestion des déchets et une assistance technique pour la préparation et la finalisation de politiques et de stratégies nationales de gestion des déchets aux Îles Cook, aux États fédérés de Micronésie, aux Fidji, aux Palaos et dans la province de (Papouasie-Nouvelle-Guinée). Cette assistance a souvent été fournie en association avec la JICA.

Outre l'assistance visant la planification stratégique de la gestion des déchets solides, le PROE a également fourni une aide financière directe aux pays en vue de la mise en œuvre de projets de terrain et d'activités telles que la collecte des déchets recyclables aux Tokélaou. Plus de sept tonnes de déchets recyclables ont ainsi été transportées au Samoa en vue de leurs transformation et exportation. La vente de ces déchets recyclables a également permis d'augmenter le financement du recyclage, et la relation entre les responsables de la gestion des déchets aux Tokélaou et les recycleurs du Samoa a été renforcée pour appuyer les futures activités de recyclage.

Participation communautaire

Bien que le Secrétariat travaille essentiellement avec les gouvernements nationaux, il est important qu'il intervienne également au niveau communautaire où il est parfois facile de modifier les comportements. À cette fin, le Secrétariat a fourni une assistance financière au comité du Festival de Santo Lukaotemgud, dans la province Santo de Vanuatu, pour promouvoir la création d'un environnement propre et sain dans le cadre d'une campagne de sensibilisation. Ce festival, qui avait pour thème *Protéger Santo — la rendre propre et verte*, comprenait des initiatives telles que la diffusion d'informations sur les impacts des sacs plastique, l'utilisation de poubelles biodégradables pour le tri des déchets pendant le festival, des emballages alimentaires biodégradables, la composition d'une chanson pour le festival et un programme de sensibilisation dans les écoles.

Il est important pour l'avenir de sensibiliser les jeunes à la gestion environnementale des déchets. C'est dans cet esprit qu'un programme scolaire de deux semaines a été organisé au Samoa par un volontaire de la JICA et le ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement (MNRE) avec l'assistance du PROE. Ce programme, auquel ont participé 11 écoles primaires et secondaires, 147 écoliers et lycéens, et 20 enseignants, a permis d'attirer l'attention sur la décharge semi-aérobie de Tafaiata (Samoa) et d'autres bonnes pratiques de gestion des déchets. Parallèlement, le PROE a apporté son assistance au MNRE dans le cadre d'une campagne médiatique nationale visant à sensibiliser les résidents aux obligations qui leur incombent au titre de la loi de 2010 sur la gestion des déchets.

Gestion des déchets dangereux

9 millions de dollars pour changer les comportements en matière de gestion des déchets et de lutte contre la pollution

Des polluants organiques persistants (POP) très toxiques sont libérés dans l'atmosphère à chaque fois qu'un foyer est allumé ou que des déchets verts sont brûlés à l'air libre. Le PROE, en association avec le PNUE et la FAO, a élaboré avec succès un projet susceptible d'augmenter de 9 millions de dollars É.-U. les fonds consacrés à la gestion de ce problème dans la région au cours des cinq prochaines années. Ce travail comprend la promotion de meilleures techniques de compostage, l'amélioration de la gestion des déchets hospitaliers et de l'utilisation des produits chimiques agricoles, et le nettoyage des sites contaminés par des pesticides. Le projet, axé sur la démonstration de technologies innovantes et concrètes de réduction des POP, a fait l'objet d'une demande de financement pour 2012 auprès du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Sites contaminés évalués aux Fidji, à Nioué, au Samoa et aux Tonga

L'agriculture est un élément important des économies insulaires du Pacifique et une source essentielle d'aliments locaux. Malheureusement, les pratiques culturelles modernes ont entraîné l'utilisation de pesticides persistants comme le DDT et la dieldrine. Lorsque l'utilisation de ces pesticides a été interdite dans les années 1980, les stocks excédentaires ont souvent été enfouis.



Échantillonnage de déchets dangereux — PHOTO © F.TAFUNA'I

En 2011, le PROE a examiné en collaboration avec la FAO les sites présumés d'enfouissement aux Fidji, à Nioué, au Samoa et aux Tonga et y a trouvé des résidus de pesticides.

Des sites de Nioué, du Samoa et des Tonga ont été sélectionnés pour être nettoyés en priorité au cours des deux prochaines années, grâce à des financements de la FAO et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Formation sur les conventions internationales

Les conventions de Waigani, Bâle, Rotterdam et Stockholm sont les principaux accords internationaux régissant l'utilisation et les mouvements transfrontières de produits chimiques et de déchets dangereux dans le Pacifique. Les Parties à ces conventions se sont engagées à assurer la gestion et le suivi des produits chimiques et des déchets dangereux pour s'assurer qu'ils sont éliminés de manière appropriée. Mais les fonctionnaires nationaux n'ont pas toujours la formation nécessaire, ce qui représente un risque pour la région. Pour améliorer la situation, le PROE a coordonné, en 2011 aux Fidji, un atelier de cinq jours de renforcement des capacités, qui a rassemblé 30 participants de 15 pays membres. Les secrétariats des conventions de Bâle, Stockholm et Rotterdam et la Commission européenne (projet ACP sur les AME) ont généreusement fourni des crédits et des ressources pédagogiques pour cet atelier.

Meilleure gestion régionale de l'amiante

L'amiante est l'un des nombreux déchets dangereux visés par les conventions internationales. Malheureusement, des matériaux de construction amiantés ont été fréquemment utilisés en Océanie et sont toujours présents dans un grand nombre de vieux bâtiments.

Le Pacifique subit régulièrement des épisodes météorologiques et géologiques catastrophiques, tels que des tsunamis et des cyclones, qui provoquent d'énormes dégâts matériels, et les matériaux amiantés représentent donc un important problème de santé publique dans de nombreux pays de la région.

Une Stratégie régionale de gestion de l'amiante, élaborée par le PROE, a été approuvée par les Membres en 2011. Cette stratégie fournit des orientations sur les meilleures pratiques de gestion de l'amiante, dont l'adoption de directives sur les exigences minimales de santé et de sécurité au travail pour les travailleurs et les personnes participant à des opérations de désamiantage. Elle est accompagnée d'un plan d'action quinquennal comprenant un cadre régional d'action et de financement.

Assistance à la législation fidjienne sur les SAO et les frigorigènes

Les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SAO) et les frigorigènes des climatiseurs et réfrigérateurs détruisent la couche d'ozone, qui nous protège des rayonnements nocifs du soleil. Les îles du Pacifique œuvrent à l'amélioration de la réglementation ou à l'interdiction de ces types de gaz. En 2011, le PROE a aidé les Fidji, avec le concours du PNUE, à réformer leur législation nationale afin de fournir un cadre administratif et réglementaire global de contrôle des SAO et des frigorigènes, conformément au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et à ses divers amendements, qui régissent ces polluants. Cette législation type a été fournie à tous les pays insulaires du Pacifique. À terme, l'élimination des SAO entraînera également une réduction significative des émissions nationales de gaz à effet de serre.



Collecte de ferraille pour le recyclage — PHOTO © A.TALOULI/PROE



Des stagiaires examinent les documents d'un navire sur la gestion des eaux de ballast — PHOTO © A.TALOULI/PROE

« Les services consultatifs du Secrétariat en matière de pollution marine sont axés sur la réduction de la pollution maritime. »

Pollution marine

Pollution maritime

Les services consultatifs du Secrétariat en matière de pollution marine sont axés sur la réduction de la pollution maritime. Ce travail est réalisé dans le cadre de la stratégie du Programme pour la prévention de la pollution marine dans le Pacifique 2010 – 2014, en partenariat avec l'Organisation maritime internationale (OMI). Les activités, menées tout au long de l'année selon le thème « Penser à l'échelle mondiale, agir à l'échelon local », ont vu l'institutionnalisation des conventions maritimes internationales, l'élaboration et la révision de la législation régionale type, et l'animation d'actions de formation et d'ateliers régionaux et nationaux. La majorité de ces activités ont été appuyées par les principaux bailleurs de fonds, dont l'OMI et la République populaire de Chine et de Taïwan, ainsi que les principaux partenaires suivants : l'Australian Maritime Safety Authority (AMSA), Maritime New Zealand, le Service des garde-côtes des États-Unis et Interpol.

Gestion des déchets à bord des navires

En juillet 2011, l'OMI a approuvé des amendements à la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (Convention MARPOL). Ces amendements aideront les pays aux circonstances exceptionnelles, tels que les pays et territoires insulaires océaniques, à fournir les installations de réception des déchets des navires requises par la Convention dans le cadre d'accords régionaux. Cette étape importante pour la région (et le reste du monde) dans la lutte contre la pollution marine par les navires a été rendue possible grâce aux efforts de l'AMSA et au soutien des membres océaniques de l'OMI. Elle marque l'aboutissement de neuf années de travail tout en reconnaissant que les îles du Pacifique ont des difficultés à fournir des installations de réception des déchets des navires, ce qui représente un obstacle à la ratification de la Convention MARPOL.

À ce jour, les neuf pays insulaires océaniques suivants ont ratifié la convention : Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu. Il faut espérer que d'autres pays insulaires océaniques pourront maintenant se joindre à eux.



Exercice d'intervention en cas de marée noire à Tuvalu — PHOTO © D.HAYNES/PROE

« Les actions de formation ont été suivies par plus de 150 participants de ministères et d'organisations du secteur privé. »

Lutte contre les espèces marines envahissantes

Les espèces marines introduites dans l'environnement océanique par les eaux de ballast et les salissures de coques constituent d'importantes menaces pour l'intégrité des eaux du Pacifique.

Une formation régionale a été organisée aux Fidji dans le cadre de la Stratégie régionale relative à l'introduction d'organismes marins nuisibles par les navires dans les pays insulaires du Pacifique pour aider les pays à mettre en œuvre la Convention MARPOL en élaborant une législation appropriée. L'atelier de formation a été suivi par 11 pays insulaires océaniques et des séminaires nationaux de sensibilisation ont ensuite été organisés aux Fidji, aux Îles Marshall et aux Tonga.

Capacité d'intervention en cas de marée noire

Une formation nationale sur les déversements d'hydrocarbures a été organisée aux Îles Cook, à Kiribati, à Tuvalu et aux Tonga. Les actions de formation ont été suivies par plus de 150 participants de ministères et d'organisations du secteur privé. Elles s'inspiraient des séminaires sur les déversements d'hydrocarbures que le Secrétariat organise tous les deux à trois ans. Cette formation avait pour objet d'aider les Membres à ratifier et mettre en œuvre la Convention de Nouméa et ses protocoles, ainsi que la Convention internationale sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (1990). Elle a permis de renforcer les capacités nationales de planification, de préparation et de lutte en matière de pollution marine, en veillant à ce que les pays actualisent leur plan national d'intervention d'urgence en cas de déversements en mer.

Formation sur la surveillance en matière de pollution marine

La majorité des îles du Pacifique ont de très vastes zones économiques exclusives mais des capacités limitées pour les surveiller. Il s'ensuit que de nombreux pays sont victimes d'un nombre croissant d'incidents de pollution par les hydrocarbures causés par des navires de pêche ou d'autres navires étrangers. Le Secrétariat a poursuivi le renforcement des capacités dans le domaine de la lutte contre la pollution marine et a organisé, en collaboration avec Interpol et l'AMSA, deux sessions de formation aux Palaos et aux Îles Marshall, avec un financement de la République populaire de Chine et de Taïwan.

La formation intitulée « Enquêtes sur les infractions en matière de pollution maritime » a couvert la production de déchets par les navires et les aspects techniques, ainsi que le développement de techniques d'enquête spécifiques. Elle a notamment permis aux participants d'approfondir leurs connaissances sur les exigences en matière de contrôle des navires par l'État du port. Cette formation était également très opportune pour les Palaos, qui sont le plus récent et le 170^e membre de l'OMI et ont entamé la promulgation d'une loi qui permet d'enregistrer les navires étrangers sous pavillon palauan. Le Secrétariat a fourni aux Palaos et aux Îles Marshall des kits ultramodernes d'échantillonnage des hydrocarbures, acquis grâce à des fonds fournis par le PROE et de l'AMSA.



Ferry de Mulifanua — PHOTO © S.CHAPE/PROE

Surveillance environnementale et gouvernance

La surveillance environnementale et la gouvernance ont été définies en tant que priorités du PROE dans son Plan stratégique 2011 – 2015. Ces nouvelles priorités reconnaissent l'importance d'une gouvernance institutionnelle forte, qui établit un lien entre les enjeux environnementaux et le développement durable. Elles reconnaissent également la nécessité d'élaborer des normes régionales en matière de surveillance et de notification des changements environnementaux.

Les activités menées dans ces domaines en 2011 ont essentiellement été conduites dans le cadre du projet financé par l'Union européenne et intitulé « Renforcement des capacités concernant les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) dans les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ». Ce projet plurirégional de quatre ans a débuté en mars 2009 et est exécuté par le PNUE, le PROE assumant le rôle de Centre océanien. Un soutien financier a également été fourni par AusAID et NZAID.

Le projet s'appuie sur les autoévaluations nationales des capacités à renforcer et a pour objet de développer les capacités nationales nécessaires à la bonne mise en œuvre des AME de sorte à assurer ainsi une meilleure gestion des ressources naturelles et de l'environnement.



Farren Redfern de Kiribati et Tepa Suaesi (PROE) préparent la 10^e Conférence des Parties à la CNULD.

Les trois principaux AME sont la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD).

Selon un examen à mi-parcours réalisé en juin 2011, le projet avance bien et propose un programme opérationnel et de sensibilisation offrant des services de qualité contribuant au renforcement des capacités des Membres insulaires océaniques. Les enseignements suivants tirés de sa mise en œuvre seront pris en compte lors de la conception de projets futurs :

- L'intégration n'est pas un processus à court terme.
- La gestion des connaissances fait partie intégrante du processus.
- Les besoins de renforcement des capacités varient selon les pays.
- Les approches en matière d'intégration varient selon les pays.

Les activités du PROE en matière de surveillance environnementale et de gouvernance couvrent quatre domaines stratégiques : cadres propices, intégration, renforcement des capacités, surveillance et établissement de rapports.



Bruce Jefferies (PROE), Louisa Karika (Îles Cook) et Chenchu Norbu, président du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention.

PHOTO © N.WOONTON/PROE

Cadres propices

Les négociations menées dans le cadre d'une conférence des Parties à un accord environnemental peuvent être intimidantes. Les pays insulaires océaniques ne peuvent généralement y envoyer qu'un ou deux délégués. Ils se trouvent donc défavorisés, surtout si on les compare aux délégations expérimentées des plus grands pays. Les conférences des Parties leur offrent une précieuse occasion d'aborder leurs problèmes nationaux, ainsi que les préoccupations régionales, et de former des alliances avec d'autres groupes pour renforcer leurs positions de négociation communes.

En 2011, une formation en négociation a été dispensée aux Îles Cook, à Nioué, au Timor-Leste et aux Tonga. Au total, sept pays ont reçu une formation nationale dans ce domaine, soit 141 participants issus de plus de 40 organisations ou organismes publics. Une plaquette intitulée *Taking the Floor – A Pacific Island Country Guide to Negotiating International Environmental Agreements* a été produite et utilisée lors de ces ateliers.

Soutien à la CNULD

Une assistance technique a été fournie aux pays insulaires océaniques Parties à la CNULD en vue de la production des quatrièmes rapports nationaux devant être fournis au titre de la convention. Fort des enseignements tirés de la réunion océanique préparatoire à la Conférence des Parties à la CDB (2010), le PROE a organisé une réunion en vue de la 10^e Conférence des Parties à la CNULD, à laquelle ont participé 17 représentants de 13 pays. Les participants ont reçu une formation en négociation et relations avec les médias, élaboré une stratégie de communication pour la Conférence des Parties et une note d'information sur les îles du Pacifique.

Lors de cette conférence, le président du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention, Chenchu Norbu, a noté les bons résultats et la cohésion de l'équipe océanique : « Je n'ai jamais remarqué une participation aussi active de la part des îles du Pacifique et j'ai même récemment observé que nos amis du Pacifique participent au groupe de liaison mais aussi à la négociation du texte avec nos amis de l'Union européenne et de l'Afrique. »



Rédaction de textes juridiques

Des textes juridiques ont été rédigés dans les domaines du changement climatique et de la pollution marine.

Concernant le changement climatique, de nouveaux textes législatifs sur la météorologie ont été élaborés pour Vanuatu. Ils intègrent les nouveaux domaines que sont les risques géologiques et les responsabilités en matière de changement climatique découlant de la CCNUCC. Une législation similaire est envisagée pour Nioué et les Tonga. En outre, un nouveau décret a été rédigé pour les Fidji pour réformer le cadre réglementaire relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Concernant la pollution marine, une législation type sur la gestion des eaux de ballast a été rédigée pour réglementer les rejets d'eaux de ballast des navires et ainsi éviter le transport d'espèces exotiques envahissantes. La loi régionale type sur la prévention de la pollution a également été révisée pour tenir compte de l'évolution de la situation mondiale et régionale.

Intégration

Kiribati, Nioué, le Samoa et Tuvalu ont reçu une assistance technique en vue de l'intégration des questions d'environnement dans leurs processus nationaux de planification. L'approche du PROE consiste à promouvoir des consultations multipartites et à travailler en collaboration étroite avec les partenaires locaux pour renforcer les capacités et susciter l'adhésion des pays.

Îles Cook

Le PROE a contribué à l'examen du plan national de développement durable des Îles Cook et de leur cadre national d'action stratégique sur l'environnement. Ce cadre a été révisé pour former un document plus stratégique, reflétant mieux les activités et les priorités stratégiques des Îles Cook ainsi que les liens avec le plan de développement. La planification intégrée sera mise en place au niveau des îles en 2012 dans le cadre de deux programmes pilotes, menés dans les îles d'Aitutaki et de Mauke, dans les domaines du tourisme et de l'agriculture respectivement.

Kiribati

Kiribati a sollicité l'aide du PROE pour rédiger une politique environnementale et un plan d'action stratégique pour l'environnement. À l'issue de consultations menées dans le pays, ces documents ont été fusionnés dans une politique nationale intégrée sur l'environnement (NIEP). Cette politique est liée au nouveau plan de développement de Kiribati, en cours d'élaboration. Ce plan comprend six grands domaines d'action, et la politique nationale correspond au domaine 4 (environnement). Cette politique oriente également le plan opérationnel du ministère, qui s'inscrit dans le cadre du processus budgétaire national annuel.

Tuvalu

Une assistance a été fournie à Tuvalu en vue de la formulation d'une politique sur le changement climatique et d'un plan d'action stratégique national sur le changement climatique et la gestion des risques de catastrophes 2012–2015. Ces documents ont également été utilisés dans le plan décennal de développement durable « Te Kakienga II ».

Rio+20

La préparation à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD), communément appelée « Rio+20 », a été au cœur des activités d'intégration menées par le PROE. La Conférence Rio+20 se tiendra en juin 2012. Les dirigeants du CORP ont confié les préparations régionales à Rio+20 au Groupe de travail du CORP sur le développement durable (SDWG), dont la présidence est assurée conjointement par le PROE et le Secrétariat du Forum. Ce groupe de travail travaille avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, qui est l'agence des Nations Unies chargée de coordonner les préparatifs régionaux. La Conférence Rio+20 sera axée sur deux thèmes principaux : a) l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté ; et b) le cadre institutionnel du développement durable.

La réunion du Pacifique s'est tenue à Apia (Samoa) en deux parties :

- un forum ouvert les 20 et 21 juillet ; et
- une réunion ministérielle conjointe entre les ministres océaniques de l'environnement, des finances et de la pêche, le 22 juillet, qui a donné lieu à la rédaction d'un document régional.

Ce document a été transmis au Secrétariat de la CNUDD, à la réunion interrégionale des PEID, tenue à New York en septembre, et à la réunion préparatoire régionale de l'Asie-Pacifique, organisée en Corée en octobre. Le PROE a également fourni des conseils techniques aux missions des petits États insulaires en développement auprès des Nations Unies, qui participent étroitement aux négociations internationales. Ces efforts ont abouti à l'inclusion de la majorité des grandes préoccupations de la région Pacifique dans l'avant-projet de texte de la Conférence Rio+20 diffusé en décembre. Les deux principales préoccupations du Pacifique sont : souligner le rôle des océans dans l'économie verte ; et veiller à ce que les petits États insulaires en développement continuent d'être considérés comme un cas particulier. Cette dernière question est liée aux vulnérabilités et aux capacités limitées des îles du fait de leur isolement et de la faible taille de leurs territoire, administrations et populations.

Renforcement des capacités

La définition du cadre de présentation des rapports et de la structure de la base de données est la première phase du renforcement des capacités nationales et régionales nécessaires à la surveillance de l'environnement et à l'établissement de rapports réguliers sur l'état de l'environnement. Ce processus est dirigé par le groupe de travail du PROE sur la surveillance. Ce groupe de travail organisera en 2012 un atelier à l'intention des organisations du CORP, afin de faciliter l'élaboration d'un cadre régional d'indicateurs sur l'environnement et d'une base de données de surveillance.

Des activités de renforcement des capacités ont été menées avec les services de l'environnement de Kiribati et du Samoa afin de mieux

surveiller et évaluer l'évolution de l'environnement dans les mangroves et les aires protégées et biologiquement importantes. Des conseils techniques ont également été fournis aux Fidji, aux Îles Salomon, à Kiribati, à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Samoa et à Vanuatu sur les processus et l'examen des EIE pour les principaux projets d'aménagement, qui comprennent la réfection des routes, les unités de transformation du poisson, les incinérateurs de déchets, les exploitations minières, les barrages hydroélectriques et l'aménagement de côtes artificielles. Une mission de cadrage a été réalisée aux États fédérés de Micronésie pour élaborer des directives sur les EIE intégrant la gestion durable des sols ainsi que des mesures fédérales et nationales de protection contre le climat.

Suivi et rapports

Les Îles Cook, Kiribati, Nioué et le Samoa ont reçu une formation en vue de la révision des rapports sur l'état de l'environnement. Des ateliers ont été organisés pour les équipes techniques et stratégiques des services publics, d'organisations non gouvernementales et d'organisations de la société civile sur les évaluations environnementales intégrées et les outils de révision et d'intégration des rapports sur l'état de l'environnement dans les processus nationaux de planification du développement.

Le rapport « Perspectives du Pacifique sur le changement climatique et l'environnement » a été révisé par l'USP, la CPS, le PROE et le Secrétariat du Forum, sous la direction du PROE et avec l'assistance du PNUÉ. Les observations formulées par les pays membres seront incluses dans le rapport, qui devrait être publié en 2012.



« La Conférence Rio+20 sera axée sur deux thèmes principaux... l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté ; et... le cadre institutionnel du développement durable. »

Les délégués se préparent en vue de Rio+20 — PHOTO © N.WOONTON/PROE



Communication éducation, et gestion des connaissances

Communication et éducation

La communication, la sensibilisation, l'éducation et la vulgarisation continuent de jouer un rôle important dans les activités du Secrétariat. Le colloque des futurs leaders océaniques de l'environnement (PEEL), qui a rassemblé 25 jeunes spécialistes de diverses disciplines sélectionnés dans l'ensemble du Pacifique insulaire selon leurs mérites, a été l'un des événements marquants de l'année pour l'équipe de sensibilisation.

Les membres du réseau PEEL se sont engagés à assumer un rôle de leaders dans la préservation de l'environnement et le développement durable de la région, conformément au Plan stratégique du PROE. Ces leaders travailleront avec d'autres jeunes cadres pour renforcer le réseau et développer le leadership environnemental dans la région.

Au cours de l'année écoulée, l'équipe du PROE chargée de la sensibilisation a élargi son soutien aux médias et a travaillé avec les journalistes mais aussi les interlocuteurs des médias. Le Secrétariat a organisé des exposés sur les compétences médiatiques pour les délégués des pays océaniques, afin de les aider dans leurs relations avec les médias locaux et internationaux. Cette formation a été intégrée dans les ateliers du PROE et appuyée par le projet « Renforcement des capacités concernant les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) dans les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) » financé par l'Union européenne.

Pour augmenter la qualité et la quantité des rapports sur l'environnement produits dans la région, les organes nationaux et régionaux de presse, de radio et de télévision ont été ciblés dans le cadre de programmes de formation menés en collaboration avec l'UNESCO et l'Initiative Vois Blong Yumi, du prix journalistique Vision Pasifika sur les reportages environnementaux et de la participation continue du PROE aux programmes diffusés par les médias. Les questions d'environnement ont continué d'être couvertes, notamment par Pacific Islands Business et Radio Australia.

Au niveau régional, le PROE a maintenu une présence significative et continue lors de la réunion des dirigeants des pays membres du Forum qui s'est tenue à Auckland. Une exposition d'une semaine a présenté les progrès réalisés dans le développement des énergies renouvelables dans la région, en attirant l'attention sur le Projet océanique de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables (PIGGAREP), mené par le PROE en collaboration avec la CPS et l'UICN, dans le cadre du Partenariat pour une politique énergétique océanique.

En 2011, le concept d'« Expédition océanique » a une nouvelle fois été utilisé avec succès, lors de la Conférence des Parties à la CCNUCC, à Durban (Afrique du Sud). Cette campagne reposait sur les leçons tirées de la première « Expédition océanique » lancée lors de la Conférence des Parties à la CDB, tenue à Nagoya (Japon) en 2010. Les pays membres du PROE ont rencontré l'équipe de sensibilisation bien avant la Conférence des Parties et, après être convenus des principaux messages à diffuser, lui ont demandé de les développer. Une stratégie de communication a été préparée pour orienter les activités de la campagne. Un « Pavillon insulaire », hébergé par le PROE et le Centre pour le changement climatique de la communauté caribéenne, a également attiré l'attention de la Conférence de Durban. Cette initiative a notamment permis d'organiser des manifestations à l'heure du déjeuner sur des questions d'intérêt commun, de présenter les ressources du Pacifique et d'offrir un espace pour les conférences de presse et les échanges avec les délégués du Pacifique et des Caraïbes.

Une assistance a été apportée tout au long de l'année à l'édition et la conception de publications, à l'élaboration de matériels promotionnels et à la diffusion d'annonces dans les médias et lors des grandes manifestations, pour promouvoir les domaines prioritaires du PROE, à savoir le changement climatique, la biodiversité et les écosystèmes, et la gestion des déchets.

Enfin, l'éducation des enfants reste un aspect important du programme de sensibilisation du PROE et la rédaction d'un livre pour enfants sur le changement climatique a été entamée en vue de sa publication en 2012. Le PROE a également renouvelé son partenariat avec le PREL (Pacific Resources for Education and Learning) et a organisé un atelier d'éducation au changement climatique à l'intention des enseignants et des concepteurs de programmes d'études des États fédérés de Micronésie et les Îles Marshall. Cet atelier a jeté les bases nécessaires au développement de l'éducation au changement climatique dans le système scolaire, et des activités sont prévues mi-2012 pour l'État de Kosrae (États fédérés de Micronésie).





« ... conception plus moderne, intuitive et conviviale ... »

Nouveau site web

Les sites web sont le visage virtuel des organisations tandis que leur look et facilité de navigation peuvent être considérés comme le reflet de leur professionnalisme. Le recrutement d'un spécialiste du développement d'applications web a permis la refonte du site web du PROE. Des consultations et échanges ont par ailleurs été menés avec les Membres pour orienter ce travail.

Ce site, d'une conception plus moderne, intuitive et conviviale, est actuellement à l'essai et sera lancé en février 2012. Il comporte une nouvelle section fournissant des informations sur chaque pays et territoire membre du PROE.

Pour découvrir notre site, veuillez vous rendre sur www.sprep.org.



Gestion des connaissances

Centre d'information et de documentation

Le Centre d'information et de documentation (CID) a continué de faciliter l'accès à ses documents sur supports papier et électronique grâce à sa base de données en ligne. La bibliothèque a souscrit à un abonnement gratuit à HINARI, un service en ligne d'archives de revues spécialisées. Ce service est essentiellement axé sur le secteur de la santé mais permet également d'avoir accès à des informations pertinentes sur la salubrité de l'environnement, les déchets chimiques et les questions connexes.

Plusieurs demandes d'information et de publications ont été reçues par la bibliothèque pendant l'année. Le CID a organisé deux envois de publications gratuites au CORP et aux bibliothèques institutionnelles, universitaires et publiques, dans la région et à l'étranger.

Le CID a par ailleurs été doté d'une salle de lecture avec connexion WiFi, particulièrement appréciée des chercheurs, agents du PROE et participants aux réunions, qui peuvent dorénavant poursuivre leur travail à la bibliothèque.

L'intégration du service du courrier et des archives au sein de la bibliothèque a été une autre activité importante menée cette année. Cette intégration permet notamment la poursuite des travaux sur les archives du PROE par le personnel de ce service.

Réseau d'information

Les ressources électroniques disponibles par le biais des bibliothèques virtuelles sur l'environnement du Réseau océanien d'information sur l'environnement (PEIN) ont été examinées lors de la réalisation du nouveau site du PROE. De nouvelles ressources y ont été ajoutées et sont organisées de manière plus conviviale. Le PEIN a également une page Facebook, qui s'est avérée être un excellent complément au site web du PROE.

Nous avons continué de renforcer notre collaboration avec le réseau du Système océanien d'information sur les ressources de la mer (PIMRIS), la bibliothécaire du PROE ayant participé, en mars aux Fidji, à la 15^e réunion de son organe exécutif. Toutefois, beaucoup reste encore à faire, notamment la mise à jour du portail sur le milieu marin des îles du Pacifique.

Au cours de l'année écoulée, les bibliothèques du CORP ont dû faire face à la démission simultanée des bibliothécaires des trois principales organisations (PROE, CPS et PIMRIS).



Services généraux



Les services généraux sont essentiels au bon fonctionnement du PROE. Ces services couvrent les ressources humaines, les finances et l'administration, les technologies de l'information, le Centre d'information et de documentation et les archives, et l'équipe de communication et de sensibilisation.

L'année a été marquée par la restructuration de l'Organisation, la recrue de plusieurs agents, l'adoption d'un nouveau système d'amélioration des résultats personnels, la mise en conformité requise par un nombre croissant d'audits, et l'évaluation institutionnelle réalisée par l'Union européenne.

Ressources humaines

Le nouveau Système d'amélioration des résultats personnels (PDS) des agents du Secrétariat est opérationnel depuis le 1^{er} janvier. Il remplace les évaluations traditionnelles du personnel réalisées tous les ans par un processus axé sur la performance, fondé sur les résultats et aligné sur la période d'évaluation et de suivi des performances. Les principales modifications concernent la définition de cibles annuelles, un examen des résultats à mi-année et des rétroactions au personnel de direction et d'encadrement. La Conférence du PROE a décidé d'appliquer le même système au Directeur général.

La nouvelle échelle de rémunération adoptée par toutes les organisations du CORP et approuvée par la Conférence du PROE est également entrée en vigueur le 1^{er} janvier. Cette échelle de rémunération est étroitement liée au PDS, selon lequel la progression salariale repose uniquement sur les résultats. Le renforcement de la gestion axée sur les résultats au sein du Secrétariat a été l'un des faits marquants de l'année.

Les politiques et procédures sur les ressources humaines ont été révisées puis approuvées par la direction. Elles concernent notamment le recrutement et la sélection, l'amélioration des résultats personnels, la formation et le développement. Les politiques de gestion du personnel promouvant des modalités et conditions d'emploi conformes au règlement du personnel et aux conditions du marché ont également été approuvées.

La nouvelle structure de l'Organisation a vu la redistribution et la rationalisation d'un certain nombre de fonctions du Secrétariat pour appuyer les priorités du Plan stratégique. Une évaluation des postes a été effectuée et toutes les descriptions de postes ont été révisées de sorte à inclure des indicateurs de performance et à refléter les valeurs de l'Organisation ainsi que le code de conduite défini pour l'ensemble du personnel.

L'enquête de satisfaction du personnel a été réalisée pour la troisième fois, pour suivre les progrès enregistrés et résoudre les problèmes associés. Cinquante-trois pour cent du personnel y ont participé, soit 1 % de plus qu'en 2010. Les résultats de l'enquête de 2010 montrent une importante augmentation de la satisfaction du personnel, puisque 74 % des agents estiment que leur moral est élevé à très élevé. L'enquête a toutefois précisé que cette augmentation pourrait être liée à la nouvelle équipe de direction et aux récentes initiatives plutôt qu'à une évolution ou des tendances à long terme. En 2011, le moral a été élevé à très élevé pour 55 % des agents qui se sont exprimés, et satisfaisant pour 32 % d'entre eux. La quasi-majorité de ces agents estimait que le moral du personnel a considérablement augmenté par rapport aux deux à trois dernières années.

Le Secrétariat a continué de jouer un rôle actif au sein du Groupe de travail sur l'harmonisation du CORP. Le PROE a entamé la mise en œuvre des systèmes d'information sur les ressources humaines, en commençant par les phases de conception et de planification d'un nouveau système de paie. La sélection du consultant chargé de l'examen triennal (2012) des traitements des fonctionnaires recrutés sur le plan international a également eu lieu, et des consultations ont été menées dans toute l'Organisation pendant le second semestre.



Réunion de l'équipe financière du PROE

Administration

La rationalisation des fonctions d'information et a été renforcée par l'intégration du service du courrier et des archives au sein du Centre d'information et de documentation. Les services administratifs ont continué d'assurer l'administration et l'entretien des locaux et des biens du Secrétariat, y compris la réorganisation de certaines sections pour répondre aux besoins d'un nombre croissant d'employés et de partenaires.

Effectifs

Le nombre de postes est passé de 64 en 2010 à 69 en 2011, dont 46 occupés par des cadres professionnels et 23 par des agents de soutien. À la fin de l'année, 57 postes étaient pourvus, huit étaient en cours de recrutement, les autres étant associés à des programmes dont le financement n'avait pas été confirmé. Huit nouveaux agents de programme ont rejoint le PROE. Un poste de stagiaire à court terme a été créé pour épauler le service de la communication, essentiellement dans le domaine de l'information et des publications. Quatre agents de programme ont quitté l'Organisation au cours de l'année : un en fin de contrat et les autres pour motifs personnels.

La répartition des agents selon la nationalité et le sexe est semblable à celle de l'année précédente. Pour ce qui est des programmes, 73 % des postes étaient pourvus par des ressortissants de pays insulaires océaniques, 19 % de pays membres métropolitains, et 8 % de pays tiers ; 35 % de ces postes étaient occupés par des femmes et 65 % par des hommes. La répartition des postes sur l'ensemble du personnel (agents de programme et de soutien) était toutefois équilibrée entre les hommes et les femmes.

Technologies de l'information

Les centres de données et les réseaux informatiques représentent généralement un pourcentage élevé de la consommation énergétique totale des sociétés. C'est pourquoi le Service des TI du PROE a mis en place un laboratoire de formation informatique « vert », notable en matière de rapport coût-efficacité et de responsabilité environnementale.

Ce laboratoire utilise la technologie de « virtualisation de postes de travail », une infrastructure permettant de partager les ressources d'un ordinateur sur plusieurs postes de travail par le biais d'un réseau local.

L'utilisation d'un seul ordinateur diminue sensiblement la consommation d'énergie du laboratoire. En moyenne, un ordinateur personnel consomme 300 watts alors que chaque poste de travail du laboratoire vert en utilise entre un et cinq. La consommation énergétique du PROE est ainsi passée d'environ 4800 watts pour 16 ordinateurs à moins de 192 watts pour le même nombre de postes de travail.

Cette consommation est d'autant plus réduite que ces PC virtuels produisent moins de chaleur qu'un ordinateur et permettent donc de réduire la climatisation du laboratoire.

Qui plus est, cette architecture produit très peu de déchets électroniques, qui représentent un problème de plus en plus préoccupant dans la région Pacifique. Cette architecture sera également adoptée dans la bibliothèque du PROE.

Le PROE la recommande en tant que solution informatique respectueuse de l'environnement et d'un bon rapport coût-efficacité, et est prêt à aider les pays membres à acquérir et installer le matériel nécessaire à leurs propres frais. Le verdissement du laboratoire informatique du PROE s'inscrit dans le cadre d'une vaste initiative menée par le Secrétariat pour veiller à l'écologisation de son siège et à sa neutralité énergétique.

Finances

Évaluation institutionnelle réalisée par l'UE

L'Union européenne a réalisé une évaluation institutionnelle du PROE en juin 2011 et émis un jugement favorable dans tous les secteurs. Cette évaluation a porté sur les finances et les ressources humaines, notamment la comptabilité, l'audit, le contrôle interne et la passation des marchés. Son succès a été une grande source de satisfaction pour le Secrétariat. Il reflète les améliorations apportées par le PROE suite à l'évaluation insatisfaisante réalisée par l'UE en 2009. Le PROE et ses Membres sont désormais bien placés pour recevoir des financements de l'UE.

La présentation des rapports financiers a en outre été modifiée pour respecter les normes internationales d'information financière (IFRS). Les états financiers n'étaient pas pleinement conformes à l'IFRS en raison du règlement financier adopté par l'organe directeur du PROE. La division des finances a révisé en 2011 ses rapports financiers en conformité avec l'IFRS, notamment en incluant les comptes de 2009 pour les comparer aux chiffres de l'exercice 2010.



Îles Rock (Palaos) — PHOTO © S.CHAPE/PROE

Finances 2011

Fonds des bailleurs							
DÉTAILS	Solde au 01-janv-11	Fonds reçus	Fonds disponibles	Frais d'appui aux progr.	Dépenses des progr.	Divers	Solde au 31-déc-12
Admin. nationale de l'océan et de l'atmosphère (É.-U.)	(81 592)	124 900	43 308	(2 382)	(23 661)		17 265
AusAID Extra-extrabudgétaire	216 742	1 815 214	2 031 956	(94 214)	(1 166 197)	(11 023)	760 522
AusAID Extrabudgétaire	243 462	1 279 094	1 522 556	(134 049)	1 352 810	10 056	45 752
Autres fonds	575 165	354 840	930 005	(53 495)	(454 845)	968	422 633
Bureau des services d'appui aux projets	7 055		7 055				7 055
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)	8 786		8 786				8 786
Conseil de gestion des pêches dans le Pacifique occ. (É.-U.)	(134)	71 166	71 032	(6 726)	(67 262)		(2 956)
Conservation International	111 756	40 557	152 313	(3 712)	(60 165)		88 435
Département d'État américain (É.-U.)	121 274	60 000	181 274	(303)	(7 557)		173 414
Fondation Christensen	11 568		11 568				11 568
Fondation John D & Catherine T MacArthur	6 303		6 303				6 303
Fondation Packard	(209)		(209)				(209)
Gouvernement canadien	2 180		2 180				2 180
Gouvernement français	(113 002)	513 714	400 712	(11 834)	(116 552)		272 327
Gouvernement japonais	8 397	704	9 101	(160)	(1 600)		7 341
Gouvernement suisse	(25)	169 950	169 925	(15 433)	(154 333)		159
Haute commission britannique	22 860		22 860	(873)	(8 733)		13 254
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche	127 856	40 000	167 856	(15 757)	(168 278)		(16 179)
Institut finlandais de météorologie	(747)	112 811	112 064	(8 033)	(103 054)		977
Min. de l'Énergie/Université Los Alamos (É.-U.)	4 471		4 471				4 471
Ministère des terres et des ressources naturelles (É.-U.)	1 439		1 439	(131)	(1 347)		(39)
Musée Bishop	(234)		(234)				(234)
NZAID Extra-extrabudgétaire	23,989	154,172	178 161	(7 958)	(90 509)		79 694
NZAID Extrabudgétaire	(21 806)	979 945	958 139	(88 602)	(857 642)		11 895
NZAID PIE	4 812		4 812				4 812
Organisation des Nations Unies pour l'alim. et l'agric.	36 308	35 000	71 308	(408)	(4 083)		66 816
Organisation maritime internationale	16 449	89 251	105 700	(5 247)	(55 210)		45 244
Organisation mondiale de la Santé	2 456		2 456				2 456
Pacific Development & Conservation Trust	919		919				919
Programme des Nations Unies pour le développement	193 226	3 697 163	3 890 389	(188 255)	(3 163 533)		538 601
Programme des Nations Unies pour l'environnement	233 466	952 794	1 186 260	(103 902)	(797 453)		284 906
République populaire de Chine	10 298		10 298				10 298
Secrétariat de la Convention de Ramsar	12 014	84 985	96 999	(9 743)	(97 431)		(10 175)
Secrétariat du Commonwealth	14 045		14 045				14 045
Service de la chasse et de la pêche (É.-U.)	14 625		14 625				14 625
The Nature Conservancy	(31 539)	68 018	36 479	(4 382)	(43 819)		(11 721)
Union européenne	51 841	2 764	54 605		(1 305)		53 300
TOTAL	1 834 473	10 647 044	12 481 517	(755 601)	(8 797 378)	(0)	2 928 538

Finances 2011

Contributions des Membres	(\$US)
Australie	185 106
États fédérés de Micronésie	10 184
États-Unis d'Amérique	200 000
Fidji	20 360
France	134 202
Guam	—
Îles Cook	10 154
Îles Mariannes du Nord	—
Îles Marshall	12 492
Îles Salomon	20 360
Kiribati	10 159
Nauru	10 159
Nioué	12 492
Nouvelle-Calédonie	24 936
Nouvelle-Zélande	134 202
Palaos	—
Papouasie-Nouvelle-Guinée	—
Polynésie française	20 360
Samoa américaines	10 184
Samoa	20 360
Tokélaou	10 184
Tonga	—
Tuvalu	21 421
Vanuatu	—
Wallis et Futuna	12 943
TOTAL	880 258

Parties à la Convention de Nouméa	
Australie	3 598
États fédérés de Micronésie	450
Fidji	450
Nouvelle-Zélande	11 754
Samoa	450
TOTAL	16 702

Parties à la Convention de Waigani	
Australie	21 595
États fédérés de Micronésie	982
Fidji	982
Nouvelle-Zélande	16 196
Samoa	982
TOTAL	40 737

Note : Les recettes ci-dessus figurent dans le barème des contributions des bailleurs au poste « Bailleurs multiples ».

Recettes et dépenses	(\$US)
Recettes	
Contributions des Membres	880 258
Frais de gestion des programmes	755 601
Recettes des fonds des programmes/donateurs	8 797 378
Autres recettes du fonds des donateurs	254 450
Amortissement des recettes comptabilisées d'avance	108 234
Autres recettes	96 416
RECETTES TOTALES	10 892 337

Dépenses	
Direction générale et services administratifs	2 637 884
Programme Écosystèmes insulaires	2 169 977
Programme Avenirs océaniques	6 627 401
Charge d'amortissement	155 818
DÉPENSES TOTALES	11 591 080

Rapport des commissaires aux comptes

aux Membres du Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE)

Nous avons vérifié les états financiers du Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) qui comprennent le compte de résultat, le tableau des fluctuations des réserves et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2011, l'état de la situation financière à cette date, un résumé des principales règles et méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction concernant le rapport financier

La direction est responsable de la préparation et la présentation fidèle du rapport financier en conformité avec les normes internationales d'information financière et le règlement financier du PROE. Cette responsabilité comprend la mise en place et l'exécution des contrôles internes concernant la préparation et la présentation fidèle du rapport financier sans erreur importante, qu'elle soit frauduleuse ou non ; la sélection et l'application des méthodes comptables appropriées ; et la réalisation d'estimations comptables raisonnables compte tenu des circonstances.

Responsabilités des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer un avis à l'intention des Membres du PROE, en tant qu'organisation, conformément à la règle 32 du règlement financier. Notre travail d'audit a été réalisé dans l'unique but de pouvoir nous prononcer sur les questions devant figurer dans le rapport des commissaires aux comptes destiné aux Membres. Dans les limites autorisées par la loi, nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité auprès de quiconque à l'exclusion du PROE et des Membres du PROE en tant qu'organisation, pour notre travail d'audit, le présent rapport ou les avis que nous avons émis. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales en la matière. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nos travaux soient organisés et exécutés de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'inexactitude significative.

Nous confirmons que nous n'avons aucune relation avec le PROE hormis celle de vérifier ses états financiers.

L'audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans le rapport financier. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que le rapport financier contienne des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en considération le contrôle interne en vigueur dans l'entité pour l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non afin d'exprimer un avis sur l'efficacité du contrôle interne. L'audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues, et du caractère raisonnable des estimations comptables effectuées par la direction du PROE, de même que l'appréciation de la présentation du rapport financier dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour formuler notre avis.

Avis des commissaires aux comptes

Nous estimons que le PROE a tenu des livres de compte en bonne et due forme, sur la base de notre examen de ces livres et des états financiers qui ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière :

- (i) sont en accord avec les livres de compte ;
- (ii) à notre connaissance et compte tenu des explications qui nous ont été données :
 - a. donnent une image fidèle de la situation du PROE au 31 décembre 2011 ainsi que de ses résultats financiers et de ses flux de réserves et de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ;
 - b. fournissent les informations requises par le règlement financier du PROE selon les modalités spécifiées.

Nous avons obtenu toutes les informations et explications qui étaient, à notre connaissance, nécessaires à la vérification des comptes.

Suite du Rapport des commissaires aux comptes

Exigences spécifiques

En application des dispositions de l'article 32 du règlement financier du PROE, nous portons à votre connaissance les points suivants :

- a) L'étendue et la nature de notre examen ont été expliquées à la section sur la *Responsabilité des commissaires aux comptes* et sont conformes aux normes internationales d'audit. Les états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2011 ont été préparés en conformité avec les normes internationales d'information financière.
- b) Aucune question affectant l'intégrité et la fidélité des comptes n'est à mentionner.
- c) Nous confirmons la fidélité des registres de l'équipement suite à l'inspection physique des nouveaux biens et à la vérification des biens cédés pendant la période comptable.
- d) Les procédures financières du PROE sont satisfaisantes d'après notre examen des procédures financières nécessaires à la formulation de l'avis des commissaires aux comptes exprimé plus haut.
- e) La couverture des biens du PROE est satisfaisante d'après notre examen des documents d'assurance.
- f) Les autres questions qui n'influencent pas notre avis ont été portées à l'attention de la direction dans le rapport qui lui est adressé.

BETHAM & CO.
Experts-comptables
 Apia (Samoa)
 17 mai 2012

Original en langue anglaise

Publications

Titre	ISBN/ISSN	Pages
Stratégie régionale et plan d'action pour un Pacifique sans amiante/David Haynes... [et al.]	978-982-04-0419-9 (papier) 978-982-04-0420- (électr.)	26 p.
Contribution to the biological inventory and resource assessment of the Chesterfield reefs p. = Contribution à l'inventaire biologique et à l'évaluation des ressources sur les récifs des Chesterfield/Jonathan Werry... [et al.]	978-982-04-0417-5 (papier) 978-982-04-0418-2 (électr.)	256
Dugongs : Respect and Protect : dugong profile for range states in the Pacific Islands	978-98204-0435-9 (papier) 978-982-04-0436-6 (électr.)	24 p.
Good coastal management practices in the Pacific : experiences from the field/Hugh Govan	978-982-04-0427 (papier) 978-982-04-0428 (électr.)	42 p.
Pacific Island biodiversity, ecosystems and climate change adaptation : building on nature's resilience/Terry Hills... [et al.]	978-982-04-0425-0 (papier) 978-982-04-0426-7 (électr.)	48 p.
Cadre océanien d'intervention sur les changements climatiques 2006 – 2015 (2 ^e édition)		52 p.
Plan stratégique : 2011 – 2015 (PROE)	978-982-04-0400-7 (papier)	36 p.
Strategic Plan : 2011 – 2015 (SPREP)	978-982-04-0400-7 (papier)	36 p.
Plan d'action régional océanien pour les zones humides : 2011 – 2013	978-982-04-0415-1 (papier) 978-982-04-0416-8 (électr.)	
Value island biodiversity – it's our life	978-982-04-0421-2 (papier) 978-982-04-0422-9 (électr.)	19 p.
Séries		
SPREP Annual Report 2010 – Value island biodiversity – it's our life	562-675X	48 p.
Rapport annuel du PROE 2010 – La biodiversité insulaire, un gage de vie	1990-3561	48 p.
Fiches d'information		Bannières
Dugongs du Pacifique Collaborons à la sauvegarde des dugongs Verdières océaniques	Projet océanien d'adaptation au changement climatique (PACC) Sécurité alimentaire Production alimentaire Gestion des zones côtières	
CD/DVD		Gestion des ressources en eau
Toolbox for ecosystems, biodiversity and climate change adaptation in the Pacific islands : tools and case studies Version 1. Juillet 2011 Renewable Energy in the Pacific Series : success stories and lessons learnt	Réduction des émissions de gaz à effet de serre Projet sur les énergies renouvelables (PIGGAREP) Généralités sur le PROE (anglais, français)	
Affiches		
Respectons et protégeons les dugongs et leur milieu naturel côtier		

Rapports de réunions/ateliers

Rapport de la cinquième Conférence des Parties à la Convention de Waigani, 3 septembre 2010, Madang (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Rapport d'une réunion du Groupe de travail du secteur marin en association avec la réunion de la Table ronde des îles du Pacifique, 5-7 juillet 2010, Apia (Samoa)

Rapport de la dixième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB), Nagoya (Japon), 18-29 octobre 2010

Rapport de la réunion multipartite de révision du PACC

Rapport de la dixième Conférence ordinaire des Parties à la Convention de Nouméa, 2 septembre 2010, Madang (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Réunion technique du Projet océanien d'adaptation au changement climatique (PACC)

Rapport de la vingt et unième Conférence du PROE, 6-10 septembre 2010, Madang (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Rapport et recommandations, Atelier de formation sur l'évaluation socioéconomique dans le cadre du PACC, Kosrae, 20-23 septembre 2010

Mise en œuvre des résultats de Nagoya : Examen et planification – rapport de la réunion océanienne postérieure à la 10^e Conférence des Parties de la CDB, Nadi (Fidji), 16-20 mai 2011

Rapport de synthèse, Atelier de formation sur l'évaluation socioéconomique dans le cadre du PACC destiné aux équipes nationales chargées de la sécurité alimentaire, Koror (Palaos), 13-17 décembre 2010

Rapport de synthèse, Atelier de formation sur l'évaluation socioéconomique dans le cadre du PACC, Majuro (République des Îles Marshall), 15-19 novembre 2010

Directives sur le logo du PROE

Budget-programme du PROE pour 2012

Ressources en ligne

URL

Blog Bionesian

<http://bionesian.blogspot.com>

Blog Climate Pasifika

<http://www.climatepasifika.blogspot.com>

Accords multilatéraux sur l'environnement :
Centre régional océanien d'échange

<http://www.sprep.org/Multilateral-Environmental-Agreements/pacific-regional-clearinghouse-mechanism>

Le PACC sur Facebook

<http://www.facebook.com/pages/The-Pacific-Adaptation-to-Climate-Change-Project/138318312894166>

Le PEIN sur Facebook

<http://www.facebook.com/pages/Pacific-Environment-Information-Network-PEIN/101762106535767>

Le PEIN sur YouTube : Vidéos sur le répertoire océanien
sur l'environnement

<http://www.sprep.org/Pacific-Environment-Information-Network/youtube-environment-videos-directory>

Répertoire du PEIN sur les stratégies et cadres régionaux

<http://www.sprep.org/Pacific-Environment-Information-Network/pacific-environment-information-network-pein-country-profiles-directory>

Bibliothèque virtuelle du PEIN sur les enseignements du passé et
les meilleures pratiques de gestion de l'environnement

<http://www.sprep.org/Pacific-Environment-Information-Network/lessons-learned-and-best-practices-in-environment-management>

Archive électronique des documents institutionnels du PROE

<http://www.sprep.org/Publications/Corporate-Documents/online archive>

Articles/Bulletins/Brochures/Autocollants

Flux d'informations PEIN

Plaquette sur le projet PACC

Bulletin Pacific Wasteline

Calendrier 2011 du PACC

Autocollant « Interdit » – Réglementations en matière de pollution

Bulletins nationaux du PACC

Stratégie du PACPOL 2010-2014 : Résumé à l'intention des décideurs

Bulletin du PACC

Encart sur la Journée mondiale des zones humides (2011)

PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2011

Nom	Poste	Pays	Expiration du contrat	
Direction générale				
1	David Sheppard	Directeur	Australie	5-oct-12
2	Kosi Latu	Directeur adjoint	Samoa	20-juil-14
3	Stuart Chape	Directeur de programme	Australie	4-août-14
4	Netatua Pelesikoti	Directeur de programme	Tonga	29-nov-12
Écosystèmes insulaires				
5	Seema Deo	Conseillère en éducation et communication	Fidji	12-mars-12
6	Easter Galuvao	Conseillère en biodiversité	Samoa	11-avr-13
7	Alan Tye	Spécialiste des espèces envahissantes	Royaume-Uni	29-juin-13
8	Tim Carruthers	Conseiller en gestion des zones côtières	Australie	5-juin-14
9	Gillian Key	Conseillère en développement des capacités	Royaume-Uni	27-sept-13
10	Lui Bell	Spécialiste des espèces marines	Samoa	2-oct-14
11	Paul Anderson	Spécialiste de la conservation du milieu marin	États-Unis	17-mars-12
12	Vainuupo Jungblut	Responsable Ramsar pour l'Océanie	Samoa	22-févr-12
13	Posa Skelton	Coordonnateur du PILN	Samoa	29-juin-13
14	Bruce Jefferies	Spécialiste de la gestion des écosystèmes terrestres	NZ	10-janv-14
15	Catherine Siota	Responsable adjointe de la base de données sur les tortues	Îles Salomon	12-mai-13
16	Vacant	Coordinateur des projets du FEM		
17	Vacant	Agent océanien chargé de la CMS		
18	Vacant	Spécialiste de la gestion des récifs coralliens		
19	Vacant	Spécialiste de l'adaptation écosystémique		
Avenirs océaniques				
20	David Haynes	Conseiller en prévention de la pollution et gestion des déchets	Australie	3-juin-13
21	Anthony Talouli	Spécialiste de la pollution marine	Fidji	20-avr-13
22	Espen Ronneberg	Conseiller en changement climatique	Îles Marshall	28-oct-12
23	Taito Nakalevu	Directeur du PACC	Fidji	5-avr-12
24	Sefanaia Nawadra	Conseiller en développement durable	Fidji	26-févr-14
25	Esther Richards	Spécialiste des déchets solides	St Vincent et les Grenadines	11-août-14
26	Diane McFadzien	Spécialiste de l'adaptation au changement climatique	Îles Cook	12-nov-13
27	Tepa Suaesi	Spécialiste de l'environnement	Samoa	27-juin-13
28	Makelesi Gonalevu	Spécialiste de la gestion des connaissances	Fidji	30-mars-14
29	Peniamina Leavai	Responsable du PACC	Samoa	30-juin-13
30	Nixon Kua	Responsable de l'atténuation du changement climatique	Îles Salomon	29-juin-13
31	Sili's Kilepoa Ualesi	Directrice du Projet océanien de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables	Samoa	12-juin-14
32	Philip Wiles	Coordonnateur du Système mondial d'observation de l'océan dans les îles du Pacifique	NZ	6-août-14
33	Vacant	GEF Conseiller chargé de l'assistance du FEM		
34	Vacant	Système mondial d'observation du climat dans les îles du Pacifique		

PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2011

Nom	Poste	Pays	Expiration du contrat	
Services généraux				
35	Clark Peteru	Conseiller juridique	Samoa	12-févr-13
36	Alofa Tu'uau	Directrice financière	Samoa	23-juil-14
37	Kapeni Matatia	Directeur des TI	Samoa	31-déc-11
38	Christian Slaven	Développeur et administrateur de bases de données	Samoa	9-avr-12
39	Epeli Tagi	Ingénieur chargé des réseaux et du soutien informatiques	Fidji	6-janv-14
40	Simeamativa Leota-Vaai	Responsable des RH et de l'administration	Samoa	7-janv-13
41	Nanette Woonton	Attachée de relations publiques	Îles Cook	5-sept-13
42	Billy Chan Ting	Web Spécialiste du développement d'applications web	Samoa	13-févr-14
43	Makereta Kaurasi-Manueli	Comptable de projet	Fidji	14-avr-12
44	Vacant	Chargé des publications		
45	Vacant	Responsable du Centre d'information et de documentation		
46	Vacant	Comptable de gestion		
Agents de soutien				
1	Rosanna Galuvao	Assistante personnelle du directeur	Samoa	30-mai-13
2	Apiseta Eti	Assistante personnelle du directeur adjoint	Samoa	31-déc-12
3	Maraea Slade-Pogi	Comptable adjointe	Samoa	13-sept-12
4	Luana Chan-Jamieson	Chargée du personnel	Samoa	11-août-14
5	Lupe Silulu	Responsable du service du courrier et des archives	Samoa	31-déc-12
6	Petaia l'amafana	Responsable des biens immobiliers	Samoa	11-janv-12
7	Makerita Atiga	Secrétaire du directeur de programme	Samoa	2-août-14
8	Joyce Tulua	Secrétaire du directeur de programme	Samoa	29-juil-13
9	Pauline Fruean	Chargée des conférences et des voyages	Samoa	7-sept-13
10	Miraneta Williams	Bibliothécaire adjointe	Samoa	31-mars-14
11	Ioane Iosefo	Chargée des finances	Samoa	2-mars-14
12	Leilani Chan Tung	Chargée des finances	Samoa	27-avr-12
13	Theresa Fruean	Adjointe administrative	Samoa	13-avr-12
14	Pulemalie Habiri	Adjointe administrative	Samoa	3-oct-13
15	Helen Tuilagi Ah-Kuoi	Assistante du service du courrier et des archives	Samoa	27-avr-12
16	Monica Tupai	Réceptionniste	Samoa	30-déc-12
17	Faamanatu Siliti	Chauffeur/commis	Samoa	5-déc-14
18	Silupe Gafa	Jardinier	Samoa	31-mars-14
19	Amosa To'oto'o	Préposée au nettoyage et au thé	Samoa	31-déc-13
20	Tologavale Leaula	Préposée au nettoyage et au thé	Samoa	31-déc-12
21	Vacant	Administrateur adjoint du personnel		
22	Vacant	Administrateur adjoint du personnel		
23	Vacant	Commis aux comptes fournisseurs		

Sigles et abréviations

5C	Centre pour le changement climatique de la communauté caribéenne	FIP	Formulaire d'identification de projet
ABSCDI	Initiative de renforcement des capacités en matière d'accès et de partage des avantages	GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence allemande de développement international)
ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique (pays de la Convention de Lomé)	INTERPOL	Organisation internationale de police criminelle
AFD	Agence française de développement	J-PRISM	Projet japonais de coopération technique pour la promotion des initiatives régionales de gestion des déchets solides
AME	Accord multilatéral sur l'environnement	JICA	Agence japonaise de coopération internationale
AMOSC	Australian Marine Oil Spill Centre	MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
AMSA	Agence australienne de sécurité maritime	MNRE	Ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement (Samoa)
APA	Accès et partage des avantages	MSWG	Groupe de travail du secteur marin
AusAID	Agence australienne pour le développement international	NIEP	Politique nationale intégrée sur l'environnement (Kiribati)
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	NIWA	Institut néo-zélandais de recherche sur l'eau et l'atmosphère
CDB	Convention sur la diversité biologique	OMI	Organisation maritime internationale
CEPF	Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques	ONG	Organisation non gouvernementale
CI	Conservation International	ONU	Organisation des Nations Unies
CID	Centre de documentation et d'information	OPVP	Organisation pour la protection des végétaux dans le Pacifique
CLAIM	Bibliothèque du CORP, archives et gestion de l'information	OSASTT	Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques
CMP	Conseil météorologique du Pacifique	PACC	Projet océanien d'adaptation au changement climatique
CMS	Convention sur les espèces migratrices appartenant à la faune sauvage	PACPOL	Programme pour la prévention de la pollution marine dans le Pacifique
CNUDD	Commission des Nations Unies sur le développement durable	PANSB	Plans d'action nationaux et stratégies pour la biodiversité
CNULD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	PASAP	Programme océanien d'assistance aux stratégies d'adaptation
CORP	Conseil des organisations régionales du Pacifique	PCCR	Table ronde des îles océaniques sur le changement climatique
CPS	Secrétariat général de la Communauté du Pacifique	PCCSP	Programme scientifique océanien sur le changement climatique
CRISP	Initiative Corail pour le Pacifique Sud	PDS	Système d'amélioration des résultats personnels
CSIRO	Centre australien pour la recherche scientifique et industrielle	PEEL	Futurs leaders océaniques de l'environnement
DAES	Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies	PEID	Petits États insulaires en développement
DSMR	Directeurs des services météorologiques régionaux	PEIN	Réseau océanien d'information sur l'environnement
EI	Évaluation environnementale intégrée	PIFACC	Cadre océanien d'intervention sur les changements climatiques
EIE	Étude d'impact sur l'environnement	PIFS	Secrétariat du Forum des îles du Pacifique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	PIGGAREP	Projet océanien de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables
FEM	Fonds pour l'environnement mondial		

Sigles et abréviations

PILN	Réseau pédagogique sur les espèces envahissantes	UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
PIP	Partenariat océanien sur les espèces envahissantes	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
PIRT	Table ronde océanienne (pour la conservation de la nature)	USP	Université du Pacifique sud
PMI	Initiative régionale sur les mangroves	WCU	Unité de conservation de la faune et de la flore sauvage
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement	WWF	Fonds mondial pour la nature
POP	Polluant organique persistant	ZEE	Zone économique exclusive
PROE	Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement	ZIEB	Zone d'importance écologique ou biologique
RH	Ressources humaines		
Rio+20	Conférence des Nations Unies sur le développement durable (2012)		
SAO	Substances appauvrissant la couche d'ozone		
SDWG	Groupe de travail sur le développement durable		
SIG	Réseau de spécialistes		
SIRMIP	Système d'information sur les ressources marines des îles du Pacifique		
SMN	Service météorologique national		
SMN	Service météorologique national		
SOE	État de l'environnement		
SOPAC	Division géosciences et technologies appliquées (CPS)		
TI	Technologies de l'information		
UE	Union européenne		



Le Pacifique insulaire

Le PROE compte 25 Membres, dont 21 États et Territoires insulaires océaniques et quatre États développés* ayant des intérêts directs dans la région :

AUSTRALIE* ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE* FIDJI
FRANCE* GUAM ÎLES COOK ÎLES MARIANNES DU NORD ÎLES MARSHALL
ÎLES SALOMON KIRIBATI NAURU NIOUÉ NOUVELLE-CALÉDONIE
NOUVELLE-ZÉLANDE* PALAOS PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE POLYNÉSIE FRANÇAISE
SAMOA SAMOA AMÉRICAINES TOKÉLAOU TONGA TUVALU VANUATU WALLIS ET FUTUNA





Le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) est l'organisation intergouvernementale chargée de la protection et de la gestion durable de l'environnement du Pacifique insulaire.

Le PROE aspire à un environnement océanien garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, et en harmonie avec nos cultures.

Le PROE joue un rôle de premier plan dans les efforts déployés à l'échelon régional pour répondre aux préoccupations environnementales en fournissant des conseils techniques, un appui aux programmes et des activités de renforcement des capacités humaines et institutionnelles, et en coordonnant les ripostes régionales aux problèmes mondiaux et les actions découlant d'accords internationaux.

Ses activités sont régies par un Plan stratégique quinquennal 2011-2015 qui a été formellement adopté par la 21^e Conférence du PROE en Papouasie-Nouvelle-Guinée en septembre 2010.

Pour plus d'informations sur le PROE ou ses travaux dans les domaines de la conservation, de la gestion des ressources et du développement durable, veuillez consulter www.sprep.org.



PROE

Programme régional océanien
pour l'environnement